



INTERNATIONAL

Palestine :
Comment relancer
le processus de paix ?
Entretien avec Ilan Halévi



INTERNATIONAL

Iran : la difficile
marche vers
la démocratie



ANTIRACISME

Questions sur
l'Histoire
Entretien avec
Suzanne Citron



Différences

mrap

N°273
Janvier / Février / Mars 2010

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

DOSSIER

60^{ème}
anniversaire
du MRAP-Meeting
militant



INTERNATIONAL

- 3 - Palestine : Comment relancer le processus de paix ?
Entretien avec Ilan Halévi

ANTIRACISME

- 5 - Questions sur l'Histoire - Entretien avec Suzanne Citron

DOSSIER : 60^{ème} anniversaire du MRAP - Meeting militant

- 7 - Allocution de Charles Palant
8 - Discours de Mouloud Aounit
8 - Inutiles statistiques ethniques
10 - Le massacre de la faim : Où est l'espoir ?
12 - Combattre le racisme sur tous les fronts
16 - Asile et immigration : les ravages des lois européennes
18 - Ils ont témoigné des résistances

INTERNATIONAL

- 21 - Iran : la difficile marche vers la démocratie

« Différences »

43, bd de Magenta - 75010 PARIS
Tél.: 01 53 38 99 99 - Fax : 01 40 40 90 98
mail : differences.ya@orange.fr

Directeur de la publication : Mouloud Aounit
Rédaction : Yves Marchi / Alexandrine Vocature
Assistant production : Pierre Rousset
Administratrice : Eliane Benarrosh
Conception/Impression : Marnat - Tél.: 01 56 80 09 19
Dépôt légal : Juillet 2007

Édito

par Mouloud Aounit
membre du collège de la présidence du MRAP



Après avoir ciblé l'immigration et les immigrés par une série d'initiatives intempestives, maladroites et dangereuses, le gouvernement, conscient de ses erreurs semble vouloir se dégager des faux-pas qu'il a commis.

Néanmoins, ce serait une erreur grave de baisser la garde. Assurément ce repli n'est que tactique et c'est le premier enseignement à tirer : l'ampleur de l'offensive que le gouvernement ou la majorité a lancée sur tous les fronts, statistiques ethniques, identité nationale, burqa ... montre à l'évidence que son projet a une vraie cohérence idéologique et que son but n'est pas uniquement de masquer ses échecs ou de siphonner les voix de l'extrême droite.

Et c'est bien ce fond idéologique qui n'est pas sans répercussions sur notre combat qu'il nous faut prendre en considération. Incontestablement, le gouvernement cherche à étendre son contrôle sur tous les aspects de la vie sociale, individuelle et même intime, mettant en place une véritable normalisation des esprits. Parallèlement au contrôle psychique, au repérage des déviations, à la traçabilité des individus, le projet de loi LOPPSI 2 actuellement devant l'Assemblée prévoit un rôle accru de la police municipale, l'installation de caméras, la création d'une réserve civile de la police... C'est tout un arsenal de mesures qui participent à la structuration d'une nouvelle idéologie basée sur l'uniformisation des comportements qui a pour ambition d'instaurer une société parfaite qui enferme ou punit de relégation plutôt que de comprendre, se questionner ou proposer des médiations.

Aujourd'hui, l'urgence est de lutter contre cette politique du tout-répressif, de la tolérance-zéro dont chacun est déjà une victime potentielle mais qui s'attaque particulièrement aux jeunes des quartiers populaires qui, comme les classes laborieuses au XIX^{ème} siècle, sont considérés aujourd'hui par le gouvernement, la droite en général, et même au-delà, comme les classes dangereuses.

Dans ce qui apparaît comme un processus de création d'un nouveau consensus social, la question identitaire occupe une centralité évidente et c'est autour d'elle que gravitent les questions relatives au communautarisme, à la concurrence mémorielle qui pointent de façon directe ceux que l'on appelle toujours les « immigrés » et les jeunes des quartiers populaires. Le débat sur l'identité participe bien évidemment à la création de ce consensus en évacuant les antagonismes sociaux au profit d'une stigmatisation de tous ceux qui sont accusés de mettre en cause ce consensus. Paradoxe d'une société ouverte sur la mondialisation économique mais qui se referme sur son « identité », incapable de prendre en compte dans son Histoire la part de l'Autre et le rôle de tous ceux qu'elle rejette dans l'invisibilité et qu'elle tient en marge de toute reconnaissance économique et sociale : sans-papiers, réfugiés, exilés, immigrés ...

L'immigration et les immigrés restent toujours les parfaits boucs émissaires : hier, ils volaient le pain des Français, aujourd'hui pour des raisons culturelles, civilisationnelles, religieuses, ils mettraient en danger le consensus national, devenus en quelque sorte de véritables ennemis de l'intérieur.

Et dans la logique même de ce discours, l'argument libéral qui exonère le gouvernement de ses obligations et de ses responsabilités suivant lequel chacun est responsable de ce qui lui arrive et que ce n'est pas la société qui exclut mais les exclus eux-mêmes qui refuseraient la société et ses règles. C'est la logique de ce discours qui structure l'ensemble de nos rapports à l'Autre et au monde qu'il nous faut déconstruire et par la parole et par les actes.

Entretien avec Ilan Halévi (*)
représentant de l'Autorité palestinienne à Berlin

PALESTINE : Comment relancer le processus de paix ?



Demain l'azur percera
presque par mégarde
comme si l'immense voûte bleue
n'était qu'une profonde meurtrissure
un semblant de souffle /.../

Ibrahim Souss

Le processus de paix est bloqué. Israël poursuit sa politique de colonisation. Pour la partie palestinienne le dialogue ne peut reprendre dans ces conditions. Qu'est-ce qui peut permettre la remise sur les rails du processus de paix ?

Ilan Halévi : Je crois que tant qu'Israël n'arrêtera pas totalement la colonisation, tant que l'Administration américaine ne trouvera pas les moyens de réussir là où elle a échoué jusqu'à maintenant, c'est à dire à imposer le gel des colonisations, il n'y a pas de perspectives de négociations possibles. Elles seraient désavouées par l'opinion publique palestinienne, ce qui signifierait pour les négociateurs palestiniens une perte de mandat et de légitimité inconcevable. Mais aussi parce que ce serait vraiment condamner les négociations à l'échec. La colonisation, son intensification, sont la preuve évidente que le gouvernement israélien ne recherche pas une paix basée sur la solution à deux Etats puisque chaque acte de colonisation rend cette solution plus difficile. Il est donc impossible de s'approcher d'une solution si, concrètement, sur le terrain, on ne fait que s'en éloigner et la rendre plus difficile. L'Autorité palestinienne et les négociateurs de l'OLP vont donc, à mon avis, être fermes sur cette question-là, en dépit de la reculade de l'Administration américaine qui affaiblit leur position. Il faut amener l'Administration américaine - et là, le rôle de l'Europe est

important - à réaffirmer la position qui est la sienne -mais elle a cessé d'en faire une condition- à savoir qu'à ses yeux la colonisation est toute entière illégale, injustifiée et un obstacle à la paix. Mais cette Administration ne pense pas jouir de la marche de manœuvre nécessaire pour transformer ses prises de positions en actions. Elle n'est même pas arrivée à faire ce que Bush père avait fait en 1991-1992 quand il avait refusé à Israël 10 milliards de dollars de garanties bancaires pour protester, précisément, contre la politique de colonisation d'Israël. L'Autorité palestinienne, l'OLP, le mouvement palestinien dans son ensemble, et la majorité des Palestiniens, ont mis beaucoup d'espoirs dans la position américaine parce qu'Obama a dit que l'arrêt de la colonisation et la création d'un Etat palestinien sont des impératifs de la sécurité nationale américaine. Sachant que ce ne sont pas des faveurs que les Etats-Unis veulent faire aux Arabes ou aux Palestiniens, cette affirmation nous semblait solidement ancrée... Ce qui rend la reculade d'autant plus douloureuse, même si on peut la considérer comme momentanée. La crise actuelle du processus de négociation est bien là, engendrée par l'absence de capacité de l'Administration américaine à défendre sa propre position. On peut dire la même chose sur les Européens. Eux aussi sont, par principe et légalement, opposés à la colonisation, qui reste un obstacle à la paix, une violation des accords de Genève, de même qu'une violation des accords d'Oslo qui empêchent la création de faits accomplis unilatéraux qui porteraient préjudice à l'issue des négociations sur le statut permanent. Mais il n'y a pas d'actes. La crise au niveau politico-diplomatique est là. La position américaine selon laquelle les négociations devraient reprendre sans condition préalable, n'est pas en elle-même intéressante. Il faut se souvenir que, depuis l'arrivée d'Obama, on a cessé de poser la

partie palestinienne des conditions à la négociation, sécuritaires pour l'essentiel. On se souvient que la doctrine du gouvernement israélien à la fin de Barak et sous Sharon était : pas de négociations sous le feu. La position américaine a fait tomber toutes ces conditions. Mais elle nous empêche de poser la condition des colonies qui était pourtant l'exigence américaine elle-même. La disparition des conditions préalables est ainsi devenue inutile et ne peut être capitalisée par les Palestiniens. Il ne faut quand même pas oublier qu'entre Oslo et la Feuille de route, on était passé d'une période intérimaire débouchant sur un avenir indéfini à une période intérimaire par étapes menant nommément à un Etat palestinien. Mais le tout était encore assorti de toutes sortes de conditionnalités. Ces conditionnalités qui avaient été réaffirmées à Annapolis en 2007 viennent de tomber. Néanmoins, sans arrêt de la colonisation, il n'y a pas moyen de capitaliser sur cette avancée pour retourner à des négociations substantielles. Sur le fond, l'Administration américaine, au début de la confrontation avec le gouvernement Netanyahu sur les colonies, avait dit : « Si vous ne voulez pas discuter des colonies, alors discutons des frontières. Parce qu'une fois qu'on aura défini de façon définitive les frontières de l'Etat palestinien, vous saurez exactement où vous pouvez construire et où vous ne le pouvez pas ». Il y a une certaine logique dans la démarche américaine, même dans la reculade. Mais cette question de la colonisation reste un écueil pour avancer.

Comment arriver à débloquer la situation sachant que d'habitude la pression est beaucoup plus forte sur la partie palestinienne, qui souvent cède. Or, il semble que cette fois les Palestiniens sont prêts à tenir bon ?

Ilan Halévi : Sur la question de la colonisation, je crois que la partie palestinienne va



tenir bon parce que l'opinion publique palestinienne est intransigeante à cet égard et n'acceptera pas une reculade de la direction de l'Autorité. Je crois que ce qui s'est passé avec le rapport Goldstone est très exemplaire et doit servir d'illustration à la façon dont les choses se passent réellement. Face à la certitude d'un veto des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'Onu devant toute tentative de transformer le rapport Goldstone en action juridique internationale, le président Abbas avait cru qu'il serait de bonne tactique de reporter le débat de façon à matérialiser, sinon un consensus en faveur du rapport, du moins une division visible au sein du conseil de sécurité. La réaction populaire palestinienne unanime, y compris au sein des directions locales et globale du Fatah, a été d'une telle virulence, que le président a révisé sa décision. Or, cet alignement du pouvoir sur l'opinion populaire est remarquable. D'abord, c'est un tribut à la vie démocratique palestinienne. Ensuite tout cela s'est fait sans violence, sans répression. Il n'y a pas eu de rupture de l'ordre public pour amener le pouvoir à reculer, à comprendre l'erreur commise et à la rectifier immédiatement. Cela montre le poids de l'opinion publique et de la société civile palestiniennes dans une situation où les institutions sont si faibles. Pour l'ensemble de ces raisons, il est impossible d'envisager qu'à court terme on puisse reprendre les négociations sans une victoire réelle sur le terrain de l'arrêt de la colonisation.

Qu'est-ce qui pourra faire céder Israël ?

Ilan Halevi : Il y a un ensemble de facteurs qui peuvent faire céder Israël. Le premier serait bien évidemment une décision ferme de l'Administration américaine à condition que le gouvernement américain et le président se sentent prêts à affronter la coalition des lobbies de guerre aux Etats-Unis. Il y a une alliance assez considérable entre les néo-conservateurs, la droite du parti républicain, les sionistes, les fondamentalistes protestants, le complexe militaro-industriel, les grands marchands d'armes, Bechtel, Halliburton, Blackwater... qui encerclent littéralement le président Obama. S'il réussit malgré tout à avancer, il y a un espoir. S'il est contraint de capituler ou de faire profil bas face à ces forces, on est très mal parti : cela signifierait qu'en dépit des proclamations de changement, d'un discours du Caire qui semble condamner à mort le discours islamophobe

qui s'était transformé en doctrine d'Etat depuis 10 ans, les bonnes intentions resteront lettre morte. Il n'y aura pas de déblocage au Moyen-Orient sans une volonté politique très très forte pour le faire. Les Européens ont les moyens d'agir. L'Europe est même, dans une certaine mesure, le seul acteur suffisamment démarqué pour avoir une marge de manœuvre. C'est pourquoi il est un peu frustrant de voir à quel point ses dirigeants ne s'en servent pas. Ils ont pourtant cette possibilité en raison de leur relation privilégiée avec Israël, en raison de leurs relations commerciales, mais également parce que c'est aussi leur intérêt. Pour les Américains - à part les deux satellites que sont le Canada et le Mexique - le monde entier se situe outre-mer. Le reste du monde est loin. Donc la gestion à distance, par télécommande, de l'instabilité dans le reste du monde, est concevable pour les Américains. Elle ne l'est pas pour les Européens. La Méditerranée est un lac intérieur qui a été traversé mille fois dans tous les sens au cours de l'Histoire. Et les Européens savent que leur sécurité, leur prospérité, leur contrôle



des flux migratoires, leur avenir économique, culturel... tout cela est lié à cause de l'imbrication avec les autres rives de la Méditerranée. Tant qu'il y aura la misère et la guerre de l'autre côté de la Méditerranée, il n'y aura aucune prospérité, aucune stabilité sur la rive nord. Et toutes les murailles de Chine administratives qu'ils construiront ne les protégeront pas des flux migratoires fuyant la pauvreté, la misère et la guerre. Les Européens ont donc un intérêt propre, réel et profond à la solution de la question palestinienne. Ils le savent mais ils n'agissent pas en conséquence. Leur double pusillanimité, à l'égard de la politique israélienne d'une part et à l'égard de la puissance américaine de l'autre, les inhibe pour toute action dont ils ont besoin pour leur intérêt propre. On peut donc espérer qu'à la faveur de l'infléchissement du discours américain, les Européens pourront embrayer et prendre les devants.

On n'en voit pas vraiment la concrétisation. D'abord parce qu'il y a en Europe des voix divergentes. Certains, qui n'ont pas encore pris le tournant « obamien », renâclent, encore dans la soumission au discours de Bush, le discours de la guerre globale. Depuis que l'islamophobie a cessé d'être doctrine d'Etat aux Etats-Unis, elle continue de l'être dans plusieurs Etats européens pour des raisons locales, politiques et autres. Si l'Europe avait le courage de dire clairement : « Nous traiterons avec tout gouvernement palestinien d'union nationale qui réunira les deux parties du territoire palestinien sous la juridiction de l'Autorité » - c'est à dire de considérer que le partage du pouvoir avec le Hamas est une question démocratique, interne palestinienne dans laquelle ils n'ont pas à intervenir - si les Européens disaient cela, il y aurait une pression populaire palestinienne sur le Hamas qui serait énorme. Et le Hamas n'est pas plus indigne de la pression populaire que la direction du Fatah ou de l'Autorité.

Devant l'inaction de leurs gouvernements, les opinions publiques européennes ont-elles un rôle à jouer ?

Ilan Halevi : Il y a un ras-le-bol des pratiques israéliennes qui a atteint un seuil de transformation qualitative. Comme me le disait il y a quelques mois un parlementaire allemand : « Même les gens qui, comme nous, ont cherché des excuses à Israël, aujourd'hui n'en trouvent plus ». Avec l'arrogance israélienne, il y a un point de saturation qui a été dépassé. Au début de la guerre sur Gaza, la quasi totalité du monde politique européen parlait des « roquettes terroristes du Hamas » et du « droit imprescriptible d'Israël à l'auto-défense ». Au bout de dix jours de guerre, ils disaient « il y a usage excessif de la force » et au bout de trois semaines, la plupart des responsables politiques commençaient à dire « nous comprenons que les civils étaient la cible ». C'est une mutation profonde du regard. Il en est des perceptions comme du discours. Cela ne se transforme pas immédiatement en actes politiques, mais ce serait une erreur de ne pas prendre en considération l'accumulation souterraine de ces perceptions qui, à un moment donné, vont faire sauter un barrage et vont se transformer en opposition. Sur ce terrain, les opinions populaires en Europe vont beaucoup peser sur le monde politique et médiatique. Il s'instaure un écart grandissant entre la servilité et la friolité du monde politique à l'égard de la politique israélienne et la saturation de l'opinion populaire à l'égard des pratiques d'Israël. Ce genre de hiatus est très dangereux pour les sociétés européennes elles-mêmes : c'est quand s'installe le vide entre le discours des dites élites et le pouls de la rue que le fascisme a un espace où grandir.

(*) Entretien réalisé par Pierre Barbancey et Différences

Retrouvez un autre entretien avec Ilan Halevi, réalisé par Différences sur : <http://www.differences-larevue.org/>

QUESTIONS SUR L'HISTOIRE

Entretien avec Suzanne Citron, historienne (*)

Différences : Quels sont les événements qui vous ont conduite de l'acceptation du récit national à l'interrogation qui est la vôtre depuis de longues années sur la façon de fabriquer l'Histoire ?

Suzanne Citron : D'une façon générale les problèmes posés par la décolonisation m'ont fait remettre en question l'histoire et la culture qu'adolescente j'avais intériorisées, celles transmises par la IIIème République avant 1939. Mais le choc décisif, c'est la guerre d'Algérie, son déroulement du côté français, la façon dont il a fallu se battre pour faire connaître l'existence des tortures en Algérie, "Les tortures dans la République" (Pierre Vidal-Naquet) J'étais professeure agrégée d'histoire, mais il a fallu ce questionnement venu directement des événements pour me faire découvrir la réalité coloniale et son occultation.

Différences : Quelle différence feriez-vous entre histoire de France et histoire de la France ?

Suzanne Citron : Je ne sais si je ferais une différence. Car tout dépend de la connotation du mot « France ». Comment substituer à l'imaginaire forgé depuis l'école de Jules Ferry par l'histoire téléologique d'une France prédestinée dans une Gaule mythique celui d'un passé dans lequel puisse s'insérer et se comprendre la genèse d'un objet historique, complexe et évolutif, appelé « France »

Différences : Dans le cadre d'un Etat-nation, une histoire commune est-elle possible ? Comment, pour reprendre le titre d'un de vos derniers articles, « dénationaliser l'Histoire de France » ?

Suzanne Citron : Dans votre question, il y a d'abord la polysémie - les différents sens - du mot « nation » et l'émergence, à la Révolution, d'une entité géopolitique nouvelle, l'Etat-nation. Le mot « nation », dans notre langue, a changé de sens au long des siècles, à partir d'une conceptualisation plus ou moins issue du mot latin « natio ». Ce dernier désigne un groupe caractérisé par une origine commune, une langue commune et des traditions religieuses et/ou culturelles. Au 18ème siècle s'ébauche une connotation politique par l'idée de souveraineté. Mais c'est la Révolution française avec la proclamation de l'Assemblée nationale qui affirme la Nation comme l'espace de la souveraineté, faisant surgir dans l'Histoire un concept nouveau mais ambigu. Dans les Assemblées qui se succèdent la souveraineté se condense dans l'Assemblée, l'Etat et la nation y fusionnent jusqu'au coup d'Etat de Napoléon. Parallèlement, la guerre et la défense du territoire ont spatialisé la représentation de la nation. L'Etat-nation-territoire est né, et l'histoire de France telle qu'elle se conçoit à partir de ce moment-là, telle qu'elle va s'écrire au XIXème siècle, est l'histoire de cet Etat-nation-territoire, projeté dans un passé où il n'existait pas encore ! Ce n'est donc en aucune manière l'histoire des différentes entités, des peuples, des nations au sens ancien constitutives de l'ensemble anthropologique français. Les Français, dans leur diversité culturelle et linguistique, sont ignorés de cette "histoire".

Différences : Comment les historiens ont-ils participé à cette représentation ? Quel rôle ont joué les valeurs de la République ?

Suzanne Citron : L'Etat-nation-territoire de la Révolution française coïncide avec la déclaration des Droits de l'homme qui est une affirmation de valeurs. Le nouveau récit historique magnifie la Révolution comme une coupure dans l'Histoire. Michelet fait de la France, par la grâce de la Révolution, une sorte de Messie de l'humanité. Dans ce sens l'histoire de France repose - en sommes-nous dégagés ? - sur une mythification de la France comme l'incarnation des valeurs universelles. Et ces valeurs, dont la France serait porteur et symbole, ont été mises à contribution pour justifier la colonisation et l'idée d'une hiérarchie des "races"... Jules Ferry n'affirmait-il pas qu'il était du devoir des races supérieures d'apporter la civilisation aux races inférieures ?

Différences : Au détriment de quels autres aspects l'histoire de l'Etat-nation s'est-elle imposée ?

Suzanne Citron : Cette histoire de l'Etat-nation ne reconnaît pas la diversité historique et culturelle des entités qui, du 13ème au 18ème siècle, par annexions et/ou conquêtes, ont constitué le royaume de France. Les révolutionnaires entre 1789 et 1793 récusent la diversité des langues (parlées par deux tiers des Français) qu'ils méprisent comme « patois » et veulent éradiquer. Ainsi la multiculturalité française qui, jusqu'à la IIIème République, s'exprime par le multilinguisme, n'est pas reconnue. La logique d'uniformisation, portée par l'affirmation de la République comme une et indivisible, en est la négation et elle se prolonge dans l'idéologie coloniale. Le schéma des ancêtres Gaulois, que l'on impute aux Corses ou aux Basques est imposé à ceux des Antillais, des Algériens ou des Africains noirs qui sont scolarisés.

Différences : Mais de façon plus actuelle ? L'histoire commune, c'est aussi l'histoire des minorités originaires des anciennes colonies qui vivent actuellement en France ?

Suzanne Citron : Cette histoire commune reste à écrire. Pour moi, plusieurs logiques devraient être mises en cause : une logique institutionnelle qui est celle d'un système administratif uniforme et hyper-centralisé depuis Napoléon ; une logique idéologique qui est l'affirmation de l'unité et de l'indivisibilité, cette dernière étant héritée de la monarchie absolue : dans la première Constitution, celle de 91, la royauté est "une et indivisible", le royaume est "un et indivisible" et la souveraineté nationale est "une et indivisible". Enfin une logique culturelle par l'affirmation exclusive de la langue française comme langue unique. Ces représentations dominantes ont triomphé avec la Convention montagnarde. Confirmées par la III République, elle n'ont jamais été vraiment idéologiquement déconstruites.

Différences : Quels sont les éléments qui ont contribué à cette constitution en entité une et indivisible ?

Suzanne Citron : Je disais qu'il y avait une triple logique poli-

tique, idéologique et culturelle. Culturelle, dans le fait que les députés révolutionnaires, principalement à la Convention, considéraient que la langue française était l'unique langue valable, que c'était la langue de la Révolution, ce qui instaurait une suprématie totale du français alors que plus de la moitié des Français ne parlaient pas cette langue. L'abbé Grégoire, dans son Rapport de 1793, évoquait la nécessité d'éradiquer les patois. Le primat exclusif de la langue française y était affirmé. Ce sera l'école de Jules Ferry qui le rendra effectif. Nous sommes dans la logique de l'assimilation. C'est la même logique qui va fonctionner dans le contexte colonial.

Différences : Aujourd'hui, les revendications des « oubliés de l'Histoire », c'est aussi que leur histoire soit prise en compte par l'histoire de France.

Suzanne Citron : Cette revendication s'explique par la logique d'un récit pour lequel la France est une essence métahistorique concrétisée dans la succession linéaire des rois et des régimes politiques. La logique du parcours "historique", c'est le postulat d'une France, achevée au XIX^{ème} siècle, et déjà en germe dans la succession des annexions. Par conséquent, tout ce qui n'entre pas dans ce schéma n'a pas d'existence : la Bretagne n'a pas de passé avant de devenir française ! Ce processus d'occultation débute avec l'annexion d'une partie du comté de Toulouse via la Croisade dite des Albigeois. En un sens, les Cathares sont les premiers oubliés de l'histoire « de France ».

La logique d'une histoire du vainqueur implique la négation des vaincus comme porteurs d'une autre histoire. De fait, l'histoire qui nous vient de la III^{ème} République, est une histoire de la raison d'Etat. C'est la logique de l'Etat-nation, qui, dans les faits, cautionne l'usage abusif, au nom de la France, de la Raison d'Etat par les pouvoirs en place. Les revendications des oubliés de l'histoire sont un processus récent qui demande la prise en compte des « victimes » de cette histoire. L'importance accordée depuis les années 80 à la redécouverte de Vichy, à la Shoah, et donc à l'importance des juifs dans l'histoire française récente, a contribué à la prise de conscience d'autres oubliés. C'est le cas en particulier de l'accent mis sur la traite des Noirs oblitérée par le schéma traditionnel : la France incarnant l'universel, tout ce qui était crimes accomplis était relégué dans les oubliettes de l'histoire. Dans les années 1970-80 les manuels scolaires présentaient la traite des Noirs comme un phénomène anglais, suédois, espagnol, mais occulté du côté français.

Différences : On parle de « concurrence mémorielle ». N'y a-t-il pas une autre façon d'envisager l'histoire ?

Suzanne Citron : Je verrais cela de façon constructive, qui serait d'abord une déconstruction du schéma qui a oblitéré la diversité culturelle par l'imposition d'une supériorité "française" et des ancêtres gaulois. Il faut déconstruire le schéma historiographique de la III^{ème} République, le schéma lavissien pour reconstruire

autrement le passé en y incluant la trame multiculturelle et multiethnique de ce que l'on peut appeler la nation française - une nation plurielle - et y inscrire les immigrations récentes, c'est à dire expliciter la nation post-coloniale.

Différences : Une histoire commune est-elle envisageable ? Qu'en est-il de la prise en compte de ces questions par l'institution scolaire ?



Suzanne Citron : Il y a quand même depuis quelques années, une prise en compte dans les programmes officiels de certaines de ces revendications, ce que certains appellent les « questions vives ». Cependant, au niveau de l'école élémentaire, les programmes de 2007 imposés par Xavier Darcos ont régressé par rapport à ceux de 2002 qui demandaient explicitement que soient pris en compte la traite des Noirs, le colonialisme mais aussi la Shoah tout comme le problème des femmes, qui font également partie des oubliés de notre histoire. Il y a en effet tout un pan de la recherche historique, initiée par les Etats-Unis, la « gender history » qui travaille sur la part des femmes dans l'histoire. Les débats sur les lois mémorielles (2001-2005) sont également à l'arrière-plan de ces changements.

Différences : Tous ces questionnements nous conduisent à l'actuel débat sur l'identité nationale...

Suzanne Citron : On ne sait même pas ce que cela veut dire l'identité nationale, pour ceux qui ont lancé le débat. S'agit-il de définir la nation ou d'explorer le ressenti personnel de chacun en tant que Français ? L'expression même est biaisée parce que, quand on dit l'identité, on fait référence à quelque chose qui ne change pas : être identique, c'est être semblable. En imposant cette notion, le pouvoir sous-entend implicitement qu'il y a une identité nationale qui serait inscrite dans le marbre et qui existerait en soi. C'est complètement contraire au fait même que, dans ses propres textes destinés aux préfets, Beson fait allusion à tous les changements récents, la mondialisation, l'Europe, l'immigration etc. Il en résulte d'ailleurs que le débat s'est polarisé autour des questions d'immigration. L'idée imposée d'une identité nationale, comme une permanence, une substance, aboutit à la négation de l'immigration comme apport : le débat est complètement biaisé au départ.

Gérard Noiriel a souligné que l'expression même d'identité nationale, a été lancée par le Front national dans les années 1980. Ce débat est aujourd'hui parachuté par le pouvoir. Et le plus grave, c'est l'inscription de l'expression « identité nationale » dans le libellé d'un ministère qui est aussi celui de l'immigration et de l'intégration, cristallisant ainsi l'idée d'une identité nationale fondamentalement menacée par l'immigration.

(*) auteur de : Le Mythe national, l'histoire de France revisitée, Édition de l'Atelier, 2008

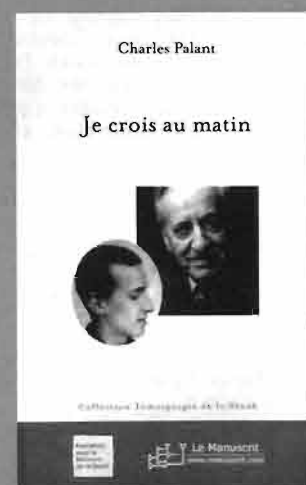
A lire

Je crois au matin

de Charles Palant -
Le Manuscrit éditeur, 428 p.
Préface de Stéphane Hessel

Nombre d'entre nous ont connu Charles Palant comme dirigeant du MRAP comme militant comme camarade mais lire ses mémoires « Je crois au matin » nous permet de découvrir l'homme, son parcours au fil du temps, au fil d'une tranche de l'Histoire, de cette histoire qui, par ce qu'elle recèle d'universel, continue à tant nous toucher. Quand on aborde ce livre de 400 pages, on ne le lâche plus, la vie est là, dans toute sa plénitude, douce et tragique, simple et digne. L'enfance à Belleville, l'apprentissage comme maroquinier, les débuts de l'engagement militant, à la CGT, à la LICA. Puis survient la guerre, et ce sont les activités clandestines, l'arrestation et la déportation... Evocation sobre et lucide de ce qu'est l'enfer concentrationnaire, là « où il comprend ce qu'est le nazisme et ce que doit être la mémoire ». Cette mémoire qu'il ne cessera de transmettre, de la fondation du MRAP jusqu'aux interventions actuellement dans les écoles, mémoire vivante et pédagogie pour le futur. Livre fort, serein, exemplaire qui nous est offert comme la main tendue, ouverte d'un homme fidèle à ses convictions.

A.V.



Consultez
Différences-La revue,
le supplément électronique
de Différences
Tapez
www.differences-larevue.org



De gauche à droite : Charles Palant, Jean Ziegler, Mouloud Aounit

60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU MRAP MEETING MILITANT

ALLOCUTION DE CHARLES PALANT

Co-fondateur, ancien secrétaire général et ancien président du MRAP

A mis et camarades, bonjour. Je suis évidemment très sensible au fait que la direction actuelle du MRAP ait songé à m'inviter à présider cette première séance d'ouverture de cette journée-meeting qui marque le soixantième anniversaire du mouvement. Je pense, en un jour comme celui-là, aux femmes et aux hommes que j'ai connus dans les rangs du MRAP depuis 1949 dont beaucoup, hélas, manquent à l'appel, mais qui s'étaient engagés dans ce combat toujours inachevé contre le racisme et qui ont milité à nos côtés depuis ces premières années qui étaient le lendemain d'une guerre affreuse qui avait vu 50 millions d'hommes et de femmes perdre leur vie dans les combats, sous les bombes, mais également dans les maquis et les réseaux de la Résistance, dans les camps de la mort, dans les pays occupés où le pouvoir raciste hitlérien et les complices des nazis avaient contribué à appliquer une politique systématique d'extermination qui, concernant les juifs, est restée dans l'histoire sous le nom de la « solution finale » et qui ne concernait, hélas pas seulement les Juifs, mais également les Tsiganes, les Slaves... C'est au lendemain de cette affreuse tuerie que la conscience est venue à des femmes et des hommes, sortis eux-mêmes de la Résistance et de l'aventure de la Seconde Guerre mondiale, que le racisme devait continuer d'être combattu, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, et que l'on ne construirait pas la paix si on ne triomphait pas des conflits et des malheurs liés au racisme.

Cinquante-six nations avaient créé l'Organisation des Nations Unies à la fin de la Seconde Guerre mondiale, elles sont aujourd'hui 192. Sans doute l'indépendance d'un grand nombre d'entre elles

reste discutable surtout par rapport à la souveraineté économique qui ouvre les voies à l'émancipation des peuples, mais le monde n'a pas marché en arrière, le monde a continué à tourner en avant. Les drames qui ont meublé les siècles précédents et qui souvent étaient inconnus ou méconnus par les peuples sont aujourd'hui connus pratiquement quand ils se déroulent, quand ils ne sont pas prévus par la clairvoyance des plus avertis. Cependant ce combat contre le racisme, contre l'antisémitisme, contre la xénophobie, ce n'est pas à vous que je vais apprendre dans quelle actualité il se vit aujourd'hui. Il y a dix ans, nous avons décidé de publier un livre qui retraçait les 50 années de combats du MRAP ; ce livre avait été pour l'essentiel composé par notre regretté Albert Lévy, c'est lui qui en avait proposé le titre « Un combat inachevé ». C'est donc pour poursuivre ce combat dont nous savions bien qu'il ne s'achèvera pas de même que ne s'achèvera jamais la marche à l'émancipation humaine, c'est pour poursuivre ce combat que le MRAP tient aujourd'hui le meeting de ses soixante ans « pour un monde solidaire, sans racisme, migrants et réfugiés dans le monde ». Je suis fier de présider cette première séance devant vous et je ne veux pas prolonger un discours qui empêcherait le débat de s'ouvrir, de se dérouler dans la sérénité et la fraternité qui nous unit aujourd'hui. Merci de m'y avoir accueilli. Nous poursuivons nos travaux.

Les textes du présent dossier ont été réécrits à partir des enregistrements.

ALLOCATION

DE MOULOUD AOUNIT

co-président du MRAP

Chers amis, amis, amis et militants du MRAP,

Chers invités, amis et sympathisants qui honorent notre célébration de leur présence,

Merci à toutes et tous, aussi bien qu'à chacune et chacun d'entre vous pour votre participation à cette journée des 60 ans de notre mouvement au cours de laquelle nous avons voulu nous arrêter dans l'enchaînement voulu et assumé de nos actions. Nous avons voulu réserver une journée entière à la réflexion et à l'échange en vue de nourrir nos actions pour l'avenir.

Merci à tous les militantes et les militants qui ont pris en charge l'organisation de cette journée ainsi qu'à la petite équipe de salariés du mouvement qui s'est mobilisée à leurs côtés pour la réussite de ce moment partagé.

Le « rétroviseur » du temps écoulé depuis 1949 nous montre que nous avons quelques motifs de fierté d'avoir réussi à relever, tout d'abord, le défi de la pérennité du mouvement, pour continuer à porter soixante ans après - en toute connaissance de l'immensité du défi - le cri des fondateurs du MRAP : « Plus jamais ça » !

Et vous comprendrez, chers amis, l'honneur, l'émotion, et la fierté que représente pour moi le fait d'être ce jour aux côtés de Charles Palant, membre fondateur du MRAP, que je salue et remercie non seulement pour ses combats jamais achevés, mais aussi - et plus immédiatement - pour sa brillante et vivifiante intervention.

Les anniversaires jouent un peu un rôle de « lanterne », éclairant non seulement le chemin parcouru, mais permettant d'entrevoir le chemin qui reste encore à parcourir. Tel est à mes yeux le sens de cette journée.

Plus d'un demi siècle après sa création, trois leçons principales sont à tirer du combat toujours inachevé de notre mouvement.

Les idées fondatrices du MRAP restent au cœur de notre combat quotidien et, tragiquement hélas, d'une brutale actualité. En tout premier lieu, le racisme est un et indivisible et constitue un véritable crime de l'homme contre l'homme, générant humiliation, violence et ravages.

Eclairé par mon expérience à la direction du MRAP, force est de constater que l'affirmation et la revendication d'un modèle dit universel - dont se prévaut la République - est malheureusement contredit par la réalité des faits. La France - malgré ses affirmations et son vouloir identitaire universel de défense et de promotion des droits de la personne humaine - n'est mal-



heureusement pas parvenue à se libérer du racisme : en témoignent l'inflation des propos, comportements et attitudes racistes visant les populations immigrées, juives, musulmanes.

La persistance des discriminations économiques, sociales, politiques, institutionnelles... confirment l'incapacité de la République à donner sens et vie réels aux valeurs d'égalité dont elle se prévaut pour les immigrés et leurs enfants devenus citoyens français. Comme si quelque blocage tenace empêchait la France de reconnaître son propre pluralisme.

En outre, l'instrumentalisation politique permanente de l'immigration en vue d'une gestion sécuritaire des inégalités sociales - dimension constante des politiques gouvernementales - légitime et renforce la peur et le rejet de l'Autre, immigré ou sans-papiers, fût-il en quête de refuge et d'asile.

Vingt-six ans après la Marche « contre le racisme et pour l'égalité » de 1983, qui portait l'exigence légitime de justice et de dignité, force est de constater - les révoltes de 2005 en sont la démonstration - la persistance de multiples formes de discrimination dans les quartiers populaires. Elles prennent aussi la forme très critique de rapports tendus à l'extrême entre une partie de la jeunesse et l'institution policière, « bras armé » de l'Etat dans les quartiers.

Autre fait significatif du refus de donner un sens politique à la revendication d'égalité des immigrés et de leurs enfants : l'absence totale de volonté politique de leur reconnaître le droit de vote et d'éligibilité aux élec-

tions françaises et européennes. Le constat est accablant : 28 ans après la promesse de François Mitterrand et malgré les campagnes citoyennes qui se succèdent sans faiblir, cette discrimination demeure comme une marque de mépris.

Autre forme de « gestion sécuritaire » de l'immigration, portée par un relatif consensus de la classe politique : l'impératif de lutte contre l'immigration qualifiée - par les gouvernements français successifs - de « clandestine » ou « irrégulière » ou encore de « sans papiers ». C'est là un impératif consensuel depuis des décennies. La « petite phrase » tronquée de Michel Rocard en 1989 pour qui « la France ne peut pas accueillir la misère du monde » (mais, avait-il ajouté, « elle doit cependant en prendre sa juste part »), a été une sorte de justificatif à des politiques de « chasse aux sans papiers », de « chasse à l'enfant » et de « chasse aux réfugiés », à travers les prismes des ministres successifs en charge des politiques d'immigration.

L'actualité récente nous fait toucher le fond de cette logique devenue celle du « chiffre » dont nous connaissons les tragiques conséquences qui réduisent les sans papiers à une statistique, qu'elle soit d'expulsions ou de suicides en rétention. S'y greffe le « délit de solidarité », revendiqué avec force comme devoir fondamental, comme il en sera porté témoignage cet après-midi. Enfin, je ne pourrais clore ce chapitre sans dénoncer ici la relance - par l'actuel ministre de « l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire », Monsieur Eric Besson - du débat truqué et manipulateur sur l'identité nationale qui participe à la structuration du racisme et de la xénophobie. L'existence

même d'un ministère où cohabitent « immigration » et « identité nationale » est en soi un message porteur de peur et de menace pour les citoyens, et donc d'alimentation du racisme qui transparaît sous le qualificatif « assimilationniste » de ce qui est présenté comme le « modèle » français d'intégration.

Sur la scène internationale, depuis 60 ans, l'engagement du MRAP s'inscrit dans l'universalité des droits des peuples, le respect du droit des peuples à déterminer librement leur avenir, la lutte contre le racisme, quelle que soit sa forme et quels que soient les pays où il sévit, le combat pour la paix, le désarmement, la fin des inégalités entre le Nord et le Sud.

Durant toute cette période, le MRAP n'a eu de cesse de dénoncer avec une égale vigueur tous les dénis de justice, en particulier ceux qui se perpétuent dans le temps, entraînant des dangers croissants, ainsi que toutes les atteintes aux droits fondamentaux, de la personne humaine et des peuples. Nous avons toujours revendiqué une égalité de traitement pour tous, des sanctions égales pour tous, une justice égale pour tous, ce qui revient à refuser le « deux poids, deux mesures » qui caractérise le traitement des questions internationales par les grandes puissances.

Résister a toujours été le maître mot de l'histoire du MRAP. Ces mots ont dès le début marqué de manière durable l'action de notre mouvement. Ce qui se traduit, peu de temps après sa création, par une particulière mobilisation de solidarité avec les peuples sous domination coloniale de la France. Si aujourd'hui, cet engagement apparaît somme toute assez naturel à bon nombre de personnes, si la dénonciation du colonialisme et de ses méfaits, le racisme en particulier, semble une chose banale, tout comme l'est le droit des peuples à déterminer leur destin, à l'époque, la défense de ces principes et leur mise en œuvre représentait bel et bien des actes forts, courageux, en rupture avec l'idéologie dominante, d'authentiques actes de résistance intellectuelle, de dissidence.

Alors aujourd'hui, pour ce 60ème anniversaire, dans cet engagement international - au même titre que dans la solidarité avec les immigrés et les Sans-papiers - qu'il me soit permis de rendre un hommage appuyé à tous ceux qui ont fait le MRAP, responsables ou simples militants, qui ont dès le début engagé le mouvement dans la voie difficile de la résistance au colonialisme, refusant toute compromission, et qui ont eu la force morale de s'en prendre à l'ordre établi, de se dresser face à l'injustice dont étaient victimes les peuples colonisés, d'organiser la solidarité et, tout particulièrement en son temps, la mobilisation contre la guerre d'Algérie sans oublier le combat du MRAP contre l'apartheid en Afrique du

Sud qui a mobilisé pendant de longues années le mouvement qui a été à l'origine des plus importantes manifestations contre la répression raciste en Afrique du Sud dont celle imposante de 1960 après la tuerie de Sharpeville ou après la révolte de Soweto en 76.

Notre engagement pour l'arrêt de la colonisation a trouvé son prolongement dans la dénonciation de la « Françafrique ». Depuis les années 60, la France confisque l'indépendance de ses anciennes colonies africaines en soutenant les régimes dictatoriaux et corrompus afin d'y préserver ses intérêts économiques tout en y perpétuant ses anciens intérêts coloniaux : fournitures d'armes, soutien politique, économique, et militaire, gardant le silence face aux exactions commises, aux élections truquées. Le néocolonialisme de la Françafrique a permis de maintenir en place des dictateurs responsables de massacres des populations africaines et de leur maintien dans la pauvreté.

Enfin, le MRAP s'est mobilisé avec ténacité pour exiger l'annulation de la « dette odieuse » qui permet de poursuivre le pillage des richesses de l'Afrique, l'arrêt de la coopération militaire et des ventes d'armes en direction des régimes répressifs, la fin de l'impunité des criminels de guerre ou des personnes qui se sont livrées à des violences contre les populations civiles.



Fidèle au devoir de mémoire de ce combat contre tout négationnisme à l'encontre des génocides, le MRAP s'est mobilisé pendant et après le génocide qui, au Rwanda, a conduit au massacre en trois mois de près d'un million d'hommes, de femmes et d'en-

fants. Pour le MRAP cette tragédie est emblématique des ravages que le colonialisme et le néo-colonialisme continuent de provoquer dans les pays anciennement colonisés. Et nous n'aurons de cesse de dénoncer le rôle coupable que la France a joué avant, pendant et après les massacres.

Une des situations les plus complexes, les plus redoutables pour la paix du monde et les plus intolérables demeure aujourd'hui encore, la situation au Moyen Orient et en Palestine particulièrement. Le MRAP ne pouvait rester insensible à une situation dans laquelle nombre de ses adhérents, par leur histoire, leurs liens affectifs, se sentaient forcément impliqués. Si d'aucun n'ont pas compris et accepté en 1967, après la guerre des Six jours, la prise de position du MRAP en faveur de deux Etats - impliquant nécessairement la création d'un Etat palestinien indépendant - l'histoire n'a fait que confirmer la justesse de l'analyse de l'époque, démontrant l'impérieuse nécessité qu'il y a, aujourd'hui encore, à défendre ces positions et faire aboutir l'exigence de mettre fin à la colonisation, l'exigence de démantèlement des colonies, d'application des résolutions de l'ONU et d'instauration d'un Etat palestinien.

Enfin comment ne pas évoquer nos combats hautement symboliques contre la peine de mort où que ce soit dans le monde, nos mobilisations exemplaires pour la défense des époux Rosenberg, notre action depuis de nombreuses années pour que justice soit rendue à Mumia Abu Jamal ainsi qu'à Léonard Peltier : l'un reste aujourd'hui encore dans le couloir de la mort pour avoir été militant des Black Panthers et la voix des sans voix ; l'autre, condamné deux fois à la prison à vie, est le plus vieux prisonnier politique du monde, incarcéré depuis 34 ans pour avoir été président de l'« American Indian Movement ». L'injustice dont sont victimes ces deux hommes fait d'eux les symboles de l'application raciste de la justice aux États-Unis.

Dans un contexte global angoissant, des signes d'espoir nous viennent de l'Amérique Latine. C'est ainsi que nous avons suivi avec une extrême attention et beaucoup d'intérêt les changements considérables qui se sont produits dans une grande partie de ce continent sud-américain. Se voulant « porteur d'espoir », le MRAP soutient les processus qui visent à mettre fin à cinq siècles de domination et qui conduisent à l'émergence de droits nouveaux, notamment pour les peuples autochtones. Les droites conservatrices et racistes de ces pays tentent par tous les moyens de prendre leur revanche, y compris par des coups militaires qui ont heureusement échoué au Venezuela et en Bolivie. Comment ne pas aussi rendre un hommage particulier au peuple du Honduras qui, malgré une répression terrible, résiste avec courage depuis plus de trois mois à la dictature militaire qui a renversé le président légitime Manuel Zelaya.

LE MASSACRE DE LA FAIM !

Où est l'espoir ?

Jean Ziegler*

vice-président du Comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies

Merci de l'honneur que vous me faites de m'associer à ce moment important, essentiel que représente le 60^{ème} anniversaire du MRAP.

Qu'il me soit permis de souligner l'influence concrète, quotidienne considérable, exercée par le MRAP dans la formulation normative des droits à l'alimentation, des droits à l'école, des droits à la protection sociale des migrants, dans le cadre compliqué et très conflictuel de ce Conseil des Droits de l'Homme. Je tiens à remercier personnellement le MRAP pour son appui concret et amical sur lequel j'ai toujours pu compter.

Entre la destruction quotidienne de milliers de personnes par la faim, la sous-alimentation et la migration, le racisme et le combat du MRAP, le lien est évident et justifie sans aucun doute le choix du sujet qui m'a été proposé.

La faim n'est pas une fatalité

Les chiffres de la faim, vous les connaissez tous : toutes les 5 secondes un enfant de moins de 10 ans meurt de faim, 47 000 personnes par jour meurent de faim ou de ses suites immédiates, toutes les 4 minutes quelqu'un perd la vue par manque de vitamine A. Depuis avril dernier, pour la première fois dans l'histoire, plus d'un milliard d'êtres humains sont gravement et en permanence sous-alimentés. La FAO, qui donne ces chiffres, estime que l'agriculture mondiale, au stade actuel du développement pourrait nourrir sans problème sur la base de 2 700 calories par jour- 12 milliards d'êtres humains. Ainsi, pratiquement le double de la population de l'humanité de ce début de millénaire pourrait être nourri normalement, quotidiennement sur cette planète.

Si la faim était un fléau indomptable, il y a des siècles, un demi-siècle dans certaines régions, aujourd'hui il n'y a aucune fatalité à ce qu'un enfant meure de faim à l'instant même où je parle ou à ce que dans l'heure qui suivra, la faim aura entraîné la mort de 746 enfants. Un enfant qui meurt de faim est assassiné.

Le mécanisme est connu de tous : un homme peut survivre 3 minutes sans air ; il peut survivre 3 jours sans eau, et il peut, s'il est bien nourri au départ, survivre 3 semaines sans nourriture, s'il boit un peu. Chez des enfants ou des personnes sous-alimentées, l'agonie est beaucoup plus rapide : le corps perd ses réserves de sucre et de graisse, ensuite, la victime devient léthargique, toujours plus faible et plus réduite dans son volume, son système immunitaire s'effondre. Troisième étape, ce sont des diarrhées effroyables, la victime ne retient plus rien du peu qu'elle aurait encore et les parasites s'installent dans la bouche et sur les voies respiratoires - respirer devient alors extraordinairement douloureux. L'avant-dernière étape de l'agonie par la faim, c'est la destruction de la masse musculaire : si vous voyez à la télévision les

enfants du Sud Soudan ou du Darfour, ils ne peuvent pas se tenir debout, ils sont couchés, les visages sont gris. L'enfant a un visage de vieillard et c'est la mort. Ce n'est pas du tout une mort douce mais une mort horriblement douloureuse.

Des causes multiples

S'il y a univocité dans la façon dont la faim détruit les êtres humains - on meurt de faim partout dans le monde de la même façon, en Mongolie ou au Kenya, - par contre, paradoxalement, sur cette planète qui déborde de richesses, les causalités qui mènent à ce massacre quotidien, qui se déroule dans une normalité glacée, sont multiples et d'une complexité extrême. Très schématiquement et de façon imprécise, je vais tenter d'en énoncer phénoménologiquement les principales. L'humanité actuelle peut de fait être divisée en deux catégories : ceux qui produisent la nourriture et ceux qui doivent l'acheter. La population paysanne représente 2,9 milliards d'êtres humains - presque la moitié de l'humanité - et cette population-là est frappée par des mécanismes de destruction tout à fait particuliers.

D'abord, il y a le dumping agricole : l'année dernière, les pays industrialisés de l'OCDE ont dépensé au titre de subventions à la production et à l'exportation pour soutenir l'activité de leurs paysans relativement très peu nombreux quelque 349 milliards de dollars, ce qui fait que sur n'importe quel marché africain, vous pouvez acheter des fruits et des légumes français, portugais, italiens, grecs pour la moitié ou le tiers du prix du produit africain équivalent, cultivé quelques kilomètres plus loin par le paysan wolof qui, avec sa femme et ses enfants, s'épuise au travail et n'a pas la moindre chance d'atteindre un minimum vital.

A ce stade-là, il n'est pas inutile de rappeler que sur les 53 pays du continent africain, 35 sont presque exclusivement agricoles.

Deuxièmement il y a la dette. L'année dernière, au 31 décembre 2008, la dette extérieure cumulée des 122 pays du tiers monde, représentant 4,9 milliards, d'êtres humains était de 2 100 milliards de dollars, ce qui fait que tout ce qu'un pays comme le Niger, le Mali, le Bangladesh peut exporter pour se procurer des devises est directement affecté au service de la dette. Aucun investissement n'est alors possible dans les infrastructures nécessaires à la production de nourriture, si bien que, si la productivité d'un hectare de céréales peut atteindre 10 tonnes en Bretagne ou en Suisse, elle n'est au Burkina Faso que de 600 à 700 kilos. Ce n'est pas que le paysan bambara soit moins compétent ou travailleur que le paysan breton ou suisse, simplement, le paysan africain n'a ni engrais, ni semence sélectionnée, ni outillage mécanisé, ni irrigation (seulement 3,8 % des terres d'Afrique noire sont irriguées).

Conséquence de la dette et par contrecoup de l'absence d'investissement dans l'agriculture, une productivité tellement basse qu'elle est « créatrice de faim ». Comme il y a 3000 ans, l'agriculture reste essentiellement une agriculture de pluie soumise à tous les aléas qui, des criquets à la sécheresse, frappent effroyablement la corne de l'Afrique. Le paysan africain est totalement livré au mécanisme de la dette qui empêche tout investissement...hypocrisie incroyable d'un système qui génère la faim.

La responsabilité du FMI

Dans la destruction de l'agriculture africaine, la responsabilité du fonds monétaire international qui administre la dette extérieure est immense. Le FMI a une logique déterminée : que la dette soit honorée. Or vous ne pouvez pas honorer la dette avec des gourdes haïtiennes ou des bolivianos boliviens, il faut des devises fortes. Autrement dit, avant chaque financement de la dette, partout où il y a un programme de réformes structurelles imposé par le FMI, l'agriculture d'exportation progresse parce qu'on ne peut gagner des devises avec le manioc mais avec le coton ou d'autres biens d'exportation. Pour le Sénégal, c'est la culture des arachides qui procure les devises, alors même qu'il importe massivement sa nourriture, en particulier le riz qui vient de Thaïlande ou du Vietnam. Au Mali, où les civilisations paysannes ancestrales avaient permis le développement de formidables cultures, la perversion de l'industrie d'exportation, imposée pour des raisons de service de la dette par le FMI, fait que le Mali connaît une sous-alimentation chronique, grave car là où se sont développées les cultures de coton, ne poussent plus le manioc ni aucun autre aliment.

Ainsi la progression de la faim a-t-elle été rapide, en Afrique particulièrement, puisqu'en 1975, 81 millions de personnes étaient gravement et en permanence sous-alimentées ; 30 ans plus tard en 2005, selon les chiffres de la FAO, ils étaient 202 millions. On s'étonne ensuite que les gens prennent des bateaux pourris pour rejoindre les Canaries après avoir entrepris parfois des trajets de 2 000 kilomètres. L'année dernière, 37 000 personnes, réfugiées de la faim pour la plupart, sont arrivées aux Canaries et sur la frontière sud de l'Espagne. Estimation macabre, pour les autorités espagnoles un tiers des candidats à la traversée, soit 10 000 personnes, auraient disparu dans les flots. Pour Lampedusa, en Italie, le nombre de réfugiés s'élève à un peu moins de 23 000. Ce nombre est plus considérable entre la Somalie et Aden à travers la mer Rouge, la 3^{ème} voie de fuite maritime.

On voit là encore la formidable hypocrisie de l'UE qui essaie, par des moyens militaires, de refouler, au péril de leur vie, les réfugiés de la faim qui arrivent par la mer, alors que dans le même temps, elle organise la faim et la destruction des cultures vivrières sur le continent africain....

Une dépendance accrue

A côté de la paysannerie, la deuxième catégorie des hommes vivant sur cette planète qui ont à souffrir de la faim, est constituée pour une grande part par les quelque 2,2 milliards de personnes qui, selon la Banque mondiale, vivent en dessous du seuil de la pauvreté en milieu urbain. En ce domaine, les Nations Unies emploient le même langage que les militaires en parlant « d'habitat informel », euphémisme pour désigner des bidonvilles, des favelas où courent les rats, où se développe la prostitution infantine. Là vivent 42% de la population latino-américaine, sans oublier les bidonvilles de Manille, ou de Karachi où une bonne partie de la population cherche dans les débris des riches sa nourriture quotidienne. Cette population urbaine, ces 2,2 milliards de personnes vivant en « habitat informel » ne disposent que d'un revenu extrêmement bas pour acheter leur nourriture.

Cependant, cette catégorisation campagne/urbain n'est pas tout à fait juste puisque 43% des paysans du monde doivent recourir, certains mois de l'année, à l'achat de nourriture - c'est problème de la soudure. A cause du manque de pluie, au Kenya par exemple, depuis 4 mois, les stocks et les récoltes sont épuisés. Et pour survivre, il faut faire appel soit à l'aide humanitaire internationale qui, à cause de la crise financière, s'est dramatiquement restreinte, soit avoir recours à l'achat sur le marché libre, avec toutes les conséquences de l'endettement.

Dans ce dernier cas -l'obligation d'achat- il y a deux mécanismes qui fabriquent immédiatement la faim : on l'a vu l'année dernière, du printemps 2007 jusqu'au milieu de 2008, ce fut une explosion formidable des prix. Pour les trois aliments de base : le maïs, le riz, et les céréales qui représentent plus de 70% des aliments consommés sur cette planète, on note une augmentation de 83% en avril 2007 pour le maïs ; en juin 2008 : 64% pour le riz, et

68% pour le blé. Catastrophe absolue dans les bidonvilles, agonie et mort par la sous-alimentation et bien évidemment développement de toutes les maladies qui y sont liées. D'où vient cette explosion des prix qui s'est stabilisée à 50% pour les trois denrées de base, mais qui a entraîné une fluctuation, à un très haut niveau, du prix des matières premières agricoles dans le monde ?

Une spéculation criminelle

Entre 2005 et 2008, la spéculation boursière a été évidente, les bandits bancaires ont provoqué une crise du capital financier mondialisé qui s'est soldée par l'effondrement des bourses du monde entier. Les grands Hedge Funds ont migré des bourses financières sur les bourses des matières premières agricoles essentiellement - et notamment le Chicago Stock Exchange, la plus ancienne bourse du monde, là où, au moment où nous parlons, les spéculateurs réalisent d'énormes profits sur le riz, sur le blé, sur le mil, sur l'huile de palme, le soja etc.

Je viens de Genève où n'importe quelle banque vous offre - les prospectus sont à côté des guichets - des Rice Certificate 2009, des certificats spéculatifs sur le riz. Avec des courbes, on vous montre que le riz a augmenté de 38%, que si vous avez acheté ces certificats en avril, votre profit net a augmenté d'un tiers. Ainsi, la spéculation sur les matières premières agricoles est devenue un instrument boursier qui a explosé.



Le développement des agro-carburants

Le cas des agro-carburants est complexe, grave, un véritable crime contre l'humanité. L'année dernière les Etats-Unis ont brûlé 138 millions de tonnes de maïs - pratiquement le tiers de la récolte - et des centaines de millions de tonnes de céréales. Le président Obama a reconduit ce programme, que Bush avait initié, et qui est subventionné à coups de milliards par le gouvernement de Washington.

Les arguments que donne le gouvernement américain ne sont pas totalement absurdes à première vue. D'une part, il y a le problème climatique. Il faut, pour que les centaines de millions de voitures puissent rouler en Amérique du Nord, qu'on substitue au pétrole, l'énergie végétale qui ne pollue pas -en Suède, déjà la moitié des voitures en circulation fonctionnent soit au bio-diesel soit au bio-éthanol.

D'autre part, les Etats-Unis sont la plus grande puissance industrielle du monde, ils produisent en une année 25% de tous les biens industriels de la planète. Cette puissance industrielle incroyable repose sur le pétrole dont 61% est importé, soit 12 millions de barils par jour, alors que, leur production intérieure, entre l'Alaska et le Texas, ne s'élève qu'à 8 millions. Pour les Etats-Unis, comme le dit leur président : « Il faut se libérer de cette dépendance du pétrole ». D'autant plus, que les ressources pétrolières se trouvent dans des régions extrêmement dangereuses : Moyen-Orient, Asie Centrale, Nigeria, ce qui oblige les Etats-Unis à entretenir une incroyable armada. L'année dernière, pour la première fois dans l'histoire, les achats d'armement seuls, et non les budgets militaires, ont dépassé les 1 000 milliards de dollars (41% pour les Etats-Unis ! devant la Chine : 11%). L'essentiel de ces dépenses

militaires est consacré à maintenir la sécurité de l'approvisionnement en pétrole de la machine industrielle américaine et à s'attacher les services, dans le rôle de gendarme de la région, de leur satellite armé qu'est Israël. Les Etats-Unis prennent ainsi en charge à hauteur de 5 milliards par an la dette budgétaire de ce pays pour que, par la terreur d'Etat que son armée exerce, Israël puisse assurer la stabilité de la région principalement des régimes d'Arabie Saoudite, du Koweït. Dans ce contexte, l'emploi d'agro-carburants n'est pas non plus absurde. En effet, en substituant l'énergie végétale au pétrole, la dépendance diminue : il est dès lors possible de voir à la baisse les dépenses militaires, les subventions à Israël, ...

Ce double argument, remédier à la dégradation climatique et se libérer de la dépendance du pétrole, pourrait être acceptable mais, dans un monde où toutes les 5 secondes un enfant meurt de faim, brûler de la nourriture est un véritable crime contre l'humanité. Pour remplir de bio-éthanol les 50 litres du réservoir d'une voiture, il faut brûler 358 kilos de maïs. Avec ces mêmes 358 kilos de maïs, en Zambie ou au Mexique où le maïs est la nourriture de base, un enfant vit pendant une année.

Les conséquences de la crise

Aujourd'hui, l'ordre cannibale du monde est dominé par quelques minces oligarchies détentrices du capital financier qui s'est autonomisé de tous les autres fonds de capital. L'année dernière, les 500 plus grandes sociétés transcontinentales privées, tous secteurs confondus, contrôlaient 52% du produit mondial brut, c'est-à-dire 52% de toutes les richesses, marchandises, capitaux, services produits en une année sur la planète. Ces sociétés transcontinentales ont un pouvoir comme aucun pape, aucun empereur, n'a jamais eu dans l'histoire de l'humanité. Et ces 500 sociétés privées fonctionnent toutes selon le principe de la maximisation des profits, si bien que, même dans l'agro-alimentaire, le président de Nestlé se doit d'augmenter le rendement de l'action de 15 à 20% dans le semestre qui vient avec toutes les conséquences qui en résultent.

L'année dernière, lors de la crise, les quinze pays de la zone euro, réunis à l'Élysée sous la présidence de Monsieur Sarkozy et de Mme Merkel, ont pu annoncer qu'ils avaient dégagé 1 700 milliards d'euro pour la remobilisation du crédit interbancaire et l'augmentation du plancher d'autofinancement des banques de 3 à 5%, alors même, que dans les trois mois qui ont suivi, jusqu'à la fin 2008, les contributions des Etats industrialisés, essentiellement celles des Etats de l'UE, au programme d'aide d'urgence alimentaire des Nations Unies ou au crédit d'investissement pour le développement, se sont pratiquement effondrées. Le Programme Alimentaire Mondial qui a nourri, l'année dernière, 71 millions de personnes a vu son budget chuter de 6 milliards de dollars à moins de 4 milliards actuellement -une perte de 40% de ses moyens. Si bien que le PAM a supprimé le programme de repas scolaires au Bangladesh privant un million d'enfants du seul repas convenable qu'ils avaient.

Un autre monde est possible...

Longtemps j'ai été membre du bureau de l'Internationale Socialiste, Willy Brandt

qui présidait, avait coutume de dire : « Quand vous prenez la parole en public, ce que vous dites doit être d'une précision absolue, cela peut être sinistre, mais à la fin il faut de l'espoir. Personne ne doit quitter la salle sans espoir ». Aujourd'hui, « Où est l'espoir ? » Pour moi, il est dans le MRAP, dans ATTAC, dans Greenpeace et dans Via Campesina, à Porto Alegre, à Belem, dans la société civile qui est le nouveau sujet historique au-delà de l'Etat national, au-delà des organisations interétatiques, des partis politiques. Marx n'a-t-il pas dit : « Le révolutionnaire doit être capable d'entendre pousser l'herbe... ». Le MRAP, c'est ça. Et toute cette société civile fonctionne non pas avec et par un comité central, un programme, une plate-forme unique, elle fonctionne selon l'impératif catégorique qui est en chacun de nous. Emmanuel Kant a écrit : « L'inhumanité infligée à un autre détruit l'humanité en moi ». Et Bernanos a dit : « Dieu n'a pas d'autres mains que les nôtres ». En clair, ou bien c'est nous qui changeons ce monde ou bien personne ne le fera. Sarkozy, Zappatero, Merkel, Brown sont élus pour maintenir en route leur économie, un point, c'est tout ! Les enfants du Darfour ne meurent pas aux Champs-Élysées, et ils ne votent pas. Les victimes ont un seul défenseur : c'est nous, c'est la société civile et elle avance formidablement. Cette conscience collective, très mystérieuse, qui approche du seuil insurrectionnel, cette fraternité de la nuit, se renforce jour après jour. 60 ans du MRAP, et toujours cette présence extraordinaire comme référence morale, comme influence politique concrète quand il est question des lois, des droits pour les migrants par exemple. Il n'y a pas d'impuissance en démocratie. J'ai énoncé les causalités de la faim, aucune n'est objectivement invincible. Demain matin, si nous nous mobilisons, en France, nous pouvons forcer le ministre de l'Agriculture, lors du prochain conseil agricole à Bruxelles, à s'opposer au dumping agricole.

Nous pouvons forcer Mme Lagarde, la ministre des finances, en décembre, à la prochaine assemblée générale du FMI à Washington, à voter pour le désendettement total des 49 pays les plus pauvres, au lieu de défendre les intérêts des banques créancières de Londres, de New York, de Paris, et de Zurich. Nous pouvons l'obtenir par la mobilisation, par les mécanismes d'une presse libre, et par les élections. La spéculation sur les matières premières agricoles, en tout cas sur les trois aliments de base, peut être interdite par une loi - tout comme la production de bio-éthanol à partir de nourriture. Il n'y a pas d'impuissance dans une grande et vivante démocratie comme la France ni ailleurs sur notre petit continent. Le chemin se trace en marchant !

Je terminerai en citant Neruda, le compagnon de lutte, le camarade de Salvador Allende, mort mystérieusement six semaines après lui près de Santiago : « Eux, nos ennemis, peuvent couper toutes les fleurs mais jamais ils ne seront les maîtres du printemps ».

(*) Dernier ouvrage paru : La Haine de l'Occident (Albin Michel)

A lire également le dossier « La faim, une arme de domination » (n° 268 de Différences oct. nov. déc. 2008) et les notes sur le livre de Jean Ziegler « L'Empire de la Honte » publié chez Fayard



Doudou Diène, Ancien rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme

L'intervention de Jean Ziegler a bien mis en évidence l'importance du front économique et social, et c'est bien là, en effet, que le racisme et la discrimination se traduisent prioritairement et de façon concrète. D'ailleurs, en tant que Rapporteur spécial des Nations Unies sur le racisme, j'ai toujours mis l'accent sur l'importance et la signification qu'il fallait apporter à ce que j'appelle « la coïncidence entre les deux cartes » : celle de la marginalisation économique, sociale et politique qui coïncide dans de nombreux pays avec celle ethnique des minorités - et qui montrent que bien souvent ce sont les mêmes communautés qui sont marginalisées socialement et économiquement. Cependant il serait dangereux de sous-estimer l'autre front sur lequel le racisme se développe insidieusement, le front intellectuel et idéologique où les questions de mémoire et d'identité se trouvent mises en débat.

Nous invitent à investir ce front un événement d'actualité : le débat lancé par M. Eric Besson sur l'identité nationale, et plus largement l'enjeu de la crise identitaire que traverse le monde occidental, notamment européen et qui représente sans doute l'une des sources profondes du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance. Dans un pays dont la culture, l'idéologie nationale sont basées sur les principes d'universalité qui ont longtemps constitué le porte-drapeau, ou peut-être le cache-sexe de la domination occidentale, on peut légitimement s'interroger sur la signification du débat proposé par M. Besson. De toute évidence, cette contradiction-là signale la crise identitaire précédemment évoquée. Et s'il y a une crise identitaire, c'est parce que les vieilles identités nationales, telles qu'elles ont été définies historiquement et véhiculées à travers l'enseignement, la culture, la littérature, sont en contradiction profonde avec les dynamiques multiculturelles des sociétés concernées. C'est à mon sens cette contradiction-là qui est l'une des sources de la montée du racisme. Les photos de famille des réunions du G8, du G20 illustrent bien le retour des structures qui, au XIXème siècle, régissaient le monde ou prétendaient le régir. On revient lentement à cette configuration d'un groupe de pays qui estiment devoir penser le monde, le diriger ou proposer des solutions aux problèmes que les peuples se posent. On y voit, comme je les qualifie, ces zones grises -c'est-à-dire ces personnes en chemise blanche et costume noir- qui

COMBATTRE LE RACISME SUR TOUS LES FRONTS

représentent la vieille Europe. Cependant, lorsque la caméra se déplace, que son champ s'ouvre, et qu'on arrive dans la rue, on prend alors conscience d'une vie culturelle diverse, plurielle, colorée qui rend notre époque intéressante, dynamique mais dont le corollaire négatif est une montée incontestable du racisme.

Les tendances lourdes :

A l'analyse, trois tendances lourdes doivent être prises en compte :
 • **La montée de la violence raciste et l'actualité du génocide.** On sait maintenant que tous les quinze ou vingt ans, une communauté entière est décimée à cause de sa culture, de sa religion -dernièrement c'était Srebrenica, précédemment le Rwanda, tandis que d'autres se préparent ailleurs. Ainsi à côté de la violence raciste individuelle, quotidienne comme elle se donne à voir tous les jours partout, la vitalité du crime de masse, collectif doit nous interpeller même si nous ne sommes pas directement concernés.

• **L'instrumentalisation du racisme** à laquelle on assiste au delà de cette violence, représente la deuxième tendance lourde. Phénomène gravissime, il se caractérise par une sorte de « démocratisation » du racisme, dans le sens où nous le savons maintenant, le racisme est électoralement payant. Si la plate-forme de certains partis est basée sur un discours ouvertement raciste et xénophobe, ce qui est plus pré-occupant encore, ce n'est pas la réalité de ces discours, mais le fait que ces discours ont un impact électoral et que l'on voit de plus en plus de partis politiques élus sur ces programmes racistes rejoindre des coalitions de gouvernement leur permettant d'accéder au cœur du pouvoir démocratique et de se trouver en capacité de peser sur la politique de l'Etat et du gouvernement. Et parallèlement leur rhétorique, leurs discours, leurs concepts lentement font prégnance dans les programmes et les discours des partis dits démocratiques. L'exemple de la France est parlant. La récupération du discours du Front national par le parti au pouvoir actuellement est un phénomène grave, une sorte de « démocratisation » du racisme qui mérite analyse.

Ainsi quand on interroge le discours xénophobe et raciste qui « fait élire », il s'articule invariablement autour de deux concepts centraux, l'un est le concept d'identité, l'autre celui de sécurité, ce dernier principalement depuis le 11-Septembre 2001. Ce qui les lie n'est autre que la notion de défense ajoutée à ces deux concepts et qui en souligne le caractère de gravité et d'urgence. Défense de l'identité nationale tout comme défense de la sécurité nationale ...parce que l'on défend toujours quelque chose « contre » quelqu'un, ce concept même « signale, désigne, identifie » celui qui est en train d'émerger comme figure de l'ennemi, comme ob-

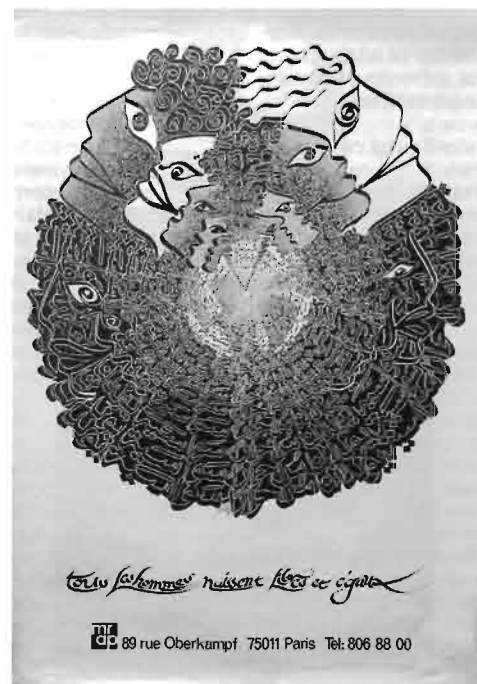
jet du racisme. Et aujourd'hui cette figure est celle de l'immigré. C'est contre lui que les plates-formes racistes sont en général élaborées. C'est également lui, l'immigré, qui est en cause lorsqu'on interroge les concepts de sécurité, lui contre lequel il faut se défendre. C'est bien sa figure qui est stigmatisée, associée depuis le 11-Septembre à la dénonciation de groupes et de communautés entières dans lesquelles sans aucun doute l'islam occupe une place extrêmement importante. Objet d'une instrumentalisation politique aux conséquences discriminatoires les plus troubles, l'identité est bien un point qu'il faut absolument revisiter.

• La dernière tendance lourde qui caractérise la situation actuelle est la **légitimation intellectuelle du racisme**. Ce à quoi nous assistons n'est autre que le surgissement de textes écrits souvent par des universitaires, éminents comme Samuel Huntington auteur de la théorie du Clash des civilisations, ou beaucoup plus discrets que lui, mais qui tous recyclent les vieux concepts fondateurs des discriminations et du racisme et/ou utilisent la panoplie des stéréotypes qui ont démonisé, suivant les textes ou les contextes, les juifs, les Noirs ou les musulmans. Tant il est vrai qu'on a d'abord démonisé une race, une religion, avant de la discriminer ou de l'exterminer.

Au niveau plus scientifique, il n'est pas inutile de rappeler qu'il y a deux ans le prix Nobel de médecine, James Watson, a déclaré dans un discours que l'intelligence des Noirs, des Africains était inférieure à celle des autres, reprenant en cela un vieux discours fondateur des XVIII et XIXèmes siècles et même d'une époque antérieure qui avait justifié l'esclavage et la traite transatlantique. Ce qui rend difficile le combat contre le racisme, c'est la désertion sur le front intellectuel, la négligence coupable de

la riposte ; c'est oublier que toutes les formes de racisme sont d'abord des constructions intellectuelles.

Or, ce front est investi par les nouveaux idéologues du racisme. Si dans son ouvrage sur le Clash des civilisations, dans lequel il met en scène un monde antagonisé entre un Occident menacé et un islam menaçant, d'où il conclut à l'inévitabilité d'un conflit ou d'une guerre, dans son second essai, « Who we are ? » (Qui sommes-nous ?), Samuel Huntington affirme que l'identité nationale des Etats-Unis est menacée par la culture et la démographie latines. En instrumentalisant de la sorte la notion d'identité nationale, il légitime toutes les discriminations dont les Latinos sont victimes aux Etats-Unis. Au delà de l'exagération et de son côté méprisant, ce discours revisité par de nombreux intellectuels qui l'ont décrypté ne tient pas à l'analyse. Cependant, le front intellectuel ne peut se résumer aux seuls aspects d'ordre théorique ou idéologique. Parallèlement aux écrits



Leu fashomes' n'assent libes se c'gare
 89 rue Oberkampf 75011 Paris Tel: 806 88 00

d'universitaires ou d'intellectuels reconnus, ces représentations se retrouvent également diffusées au niveau des médias et de la communication en général.

Quelqu'un comme Huntington, enseignant dans une très prestigieuse université voit ses thèses relayées par toute une cohorte d'institutions, de structures, au sein des médias populaires que l'on lit à Boston comme dans le Middle West ; discours relayés par des revues et des magazines destinés à des publics ciblés, par des ouvrages qui circulent dans le monde éducatif. Huntington, comme ses pairs en la matière, est littéralement utilisé comme justificatif par certains courants représentant la tendance lourde de la politique états-unienne.

La centralité de la question identitaire

Ignorée par une partie de l'opinion que l'on appelle la gauche et qui a littéralement cédé le terrain idéologique à la pensée conservatrice prise dans sa globalité, la question identitaire n'en demeure pas moins centrale. L'explosion des banlieues en 2005 marqua son irruption dans le débat public. Si la première lecture de ce mouvement provoqua pour l'élite une réaction indignée devant ce qu'elle considérait comme l'émergence des zones de non-droit, il lui a fallu concéder par la suite que l'existence des discriminations pouvait en partie légitimer ces révoltes. Cependant, le débat s'est hissé à un niveau supérieur, est devenu beaucoup plus complexe lorsque les jeunes de banlieue, parfois de façon un peu brouillonne et non structurée, ont commencé à dire qu'outre la lutte contre les discriminations, ils revendiquaient que la mémoire nationale et l'identité nationale prennent en compte et reflètent leur(s) mémoire(s) et leur(s) identité(s).

C'est dans ce contexte et à ce moment-là qu'ont surgi ce que j'ai appelé précédemment les concepts défensifs :

- le concept de « *communautarisme* » a été dès lors parfaitement instrumentalisé : les groupes ont été malintentionnellement qualifiés de communautarisés - alors même qu'ils se veulent communautaires -. Or il est flagrant que c'est le système en place qui les a communautarisés en les assignant à résidence dans des ghettos urbains, dans les banlieues des grandes villes du monde industriel dans lesquels on les a littéralement enfermés.

Faire l'impasse sur cette généalogie, c'est refuser de reconnaître ses propres responsabilités, et ce concept défensif qui se structure autour de l'accusation de communautarisme ne fait que rendre inaudible le discours profond de ce que l'on appelle les communautés, qui est précisément de sortir du communautarisme et d'avoir accès à l'égalité, alors même qu'ils sont à proprement parler enfermés par les discriminations au niveau de l'emploi, du logement, et par le harcèlement policier dont ils sont victimes.

En fait, s'inscrit en filigrane de ce discours sur la communautarisation, l'accusation insidieuse que ces communautés représentent un danger pour l'identité nationale.

- En résonance a été convoqué le concept de *République*, la République comme entité intangible et éternelle, la République comme concept égalitaire, non discriminatoire et qui ne peut prendre en compte de revendication ni mémorielle, ni d'identité spécifique puisque la République « égalitarise » tout le monde.

Il s'agit là d'une République a-historique, c'est-à-dire qui n'est liée à aucun des grands événements qui ont marqué l'Histoire, ni la colonisation, ni la Seconde Guerre mondiale qui a pourtant vu l'engagement et la mort de tant de soldats du Tiers Monde, Arabes, Africains, principalement, venus se battre pour la France.

Ainsi cette République n'est-elle utilisée, en dernier recours, que comme masque idéologique de nouvelles formes de discriminations, convoquée en renfort pour maintenir le statu quo.

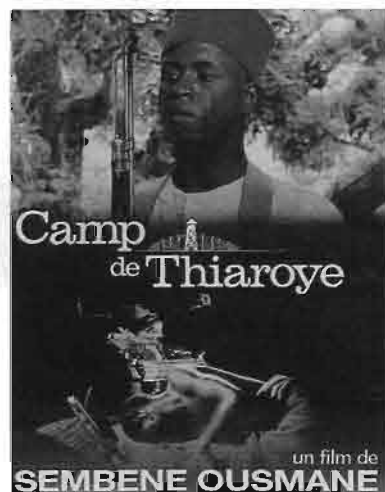
Et la responsabilité de tous ceux qui auraient dû revisiter cette

notion, l'historiciser, la questionner, est grande, celle de la gauche et celle des intellectuels qui n'ont pas fait ce travail dans ce moment critique.

- Dans le même temps, un autre concept défensif, dans lequel la notion identitaire est également présente, a été avancé jusqu'à devenir incontournable dans l'espace intellectuel : il s'agit du concept de « *concurrence mémorielle* ». Elaborée dans le même contexte idéologique et historique, cette notion s'est imposée - a été imposée - lorsque les minorités nationales ont estimé, qu'au-delà du combat sur le front économique, social et politique, le front de la mémoire nationale devait être également investi et intégrer les mémoires spécifiques des différentes communautés : la mémoire de la colonisation et celle de l'esclavage particulièrement. Pour les descendants d'immigrés, la mémoire nationale devant légitimement prendre en considération l'histoire de leurs parents, de leurs grands-parents qui se sont établis ici, ainsi que leur propre histoire de personnes nées ici.

C'est en réponse à cette revendication qu'a été forgé ce concept de « *concurrence mémorielle* » derrière lequel se cache quelque chose d'extrêmement dangereux. Utilisé pour disqualifier les légitimes revendications de ceux qui ont été, en tant que communautés, l'objet de discriminations historiques, certains n'ont pas hésité à exprimer leur refus total de voir la République prendre en considération l'histoire de ces communautés, au motif que cette revendication-là signifiait une négation de l'Holocauste, une manière de le remettre en question, de porter atteinte à sa mémoire.

Discours extrêmement pervers s'il en est, profondément regrettable, d'autant que sur le front intellectuel, ce que l'on appelle la gauche n'a pas réagi, mais au contraire, a bien souvent utilisé cette notion de concurrence mémorielle, reprise comme une sorte de doxa dans les médias. Mais en la circonstance, le plus grave est sans doute que, derrière les discours sur la mémoire, a été mis à mal, de façon irréversible, l'indispensable dialogue entre les mémoires, entre toutes les mémoires. Derrière la notion de concurrence mémorielle, il y a certes, l'intention idéologique de vouloir antagoniser deux mémoires, celles de deux peuples qui ont souffert, ce que Senghor appelait la trilogie des peuples souffrants. Une réalité humaine, profonde, est ainsi négligée qui pourrait aider à une meilleure compréhension. Ainsi combien de membres de la communauté noire africaine ont-ils une connaissance historique de ce qu'a été l'Holocauste, l'extermination des juifs d'Europe en tant que peuple, la compréhension de ce que peut être pour chaque juif pris individuellement dans sa quotidienneté intime de vivre avec cette sourde conscience d'un passé effroyable ? De même combien de membres de la communauté juive ont-ils essayé de comprendre l'esclavage, tant dans son historicité que par une approche plus factuelle, ce qu'il a représenté comme décimation, comme élimination de millions d'hommes et de femmes africains à travers la traite négrière ? Combien ont-ils voulu savoir quel était l'intime du Noir qui est leur voisin ici en France ? Comment il a intériorisé cette violence historique ? En somme, comment il vit ici ?



Silence et invisibilité

Quand on interroge la construction de ces trois concepts défensifs du discours identitaire républicain, on en revient toujours à deux données essentielles qui sont constitutives de toutes les formes de racisme et de discrimination : le silence et l'invisibilité.

C'est une idée très ancienne que l'identité, la singularité, voire la spécificité de tous ceux qui sont victimes de racisme n'ont pas à être partie de l'identité nationale. C'est le fondement même de toute la politique d'intégration en France, de la sphère théorique

principielle jusqu'à sa mise en œuvre concrète.

Ce qui est proposé, c'est ce que j'appelle l'intégration-strip-tease, l'idée que les communautés qui viennent dans les Etats-nations de l'Occident, de l'Europe et notamment ici, en France, doivent littéralement se déshabiller à la frontière et se débarrasser de toute spécificité culturelle, religieuse et même ethnique (si tant est que l'ethnique puisse être masqué ...) pour se faire vêtir du manteau égalitaire de la République.

En fait, on assiste à un véritable retour des vieux discours sur la mission civilisatrice de l'Occident, derrière lesquels se trouvait l'idée que les autres peuples qui subissaient la conquête, la domination coloniale, n'étaient pas dominés pour des raisons politiques ou économiques, mais dans le souci de leur apporter la lumière, la civilisation. Discours qui a fait prégnance sur les mentalités et les inconscients collectifs et que l'on retrouve aujourd'hui derrière la conception de l'intégration qui est dominante et qui est l'une des sources profondes du racisme.

Alors que la montée du racisme est un phénomène négatif, qu'il faut identifier pour mieux le combattre, il est dangereux que dans le même temps puisse se développer un discours identitaire récurrent, articulé par M. Besson et une certaine élite et qu'ait pu être créée une institution gouvernementale, le ministère de l'Identité nationale, auquel on a accolé l'Immigration pour mieux désigner l'ennemi.

De même, il est contradictoire que cette même élite, si prompt à se parer des valeurs de la République, n'articule aucun discours sur l'invisibilité des minorités, leur absence de représentativité au niveau des institutions nationales, notamment des institutions de pouvoir.

Alors que les identités devraient dialoguer, le discours dominant, celui du pouvoir sur l'identité, est réducteur et met en évidence une nouvelle fois la crise identitaire profonde que traversent nos sociétés dont les élites ne se montrent toujours pas capables de se départir d'un certain sentiment de supériorité hérité du passé.

Lutter sur tous les fronts

Alors que les mobilisations, tant sur le plan intellectuel que militant, doivent se développer avec plus de rigueur, le constat que j'ai pu établir, en tant que Rapporteur spécial au cours de mes six années d'enquêtes menées dans une trentaine de pays, montre que l'une des causes de la faiblesse du combat contre le racisme, est bien cette rupture du front des victimes, tout simplement parce que le discours raciste dominant est non seulement d'invisibiliser les communautés victimes, d'antagoniser leurs mémoires, mais également de les diviser.

Sans doute le débat actuel sur l'identité française permettra-t-il d'approfondir ces questions et de favoriser la remobilisation intellectuelle.

Alors que la montée du racisme et de la xénophobie se vérifie de façon dangereuse avec le développement de l'influence électorale de partis racistes qui accèdent au pouvoir démocratique, ce que l'on a dénommé la « *directive de la honte* », adoptée par l'institution la plus démocratique de la construction européenne et qui en vient à faire accepter l'idée selon laquelle on peut enfermer dans des camps de rétention non seulement quelqu'un qui n'a ni volé, ni tué mais des enfants, est quelque chose d'extrêmement choquant et qui doit profondément interpeller chacun de nous.

Ce doit également nous inciter à faire en sorte qu'aucun des trois fronts principaux de la lutte contre le racisme ne soit délaissé.

- Le premier - le combat contre les discriminations - a donné lieu à des pactes, des conventions, des législations nationales adoptés par de nombreux pays même s'ils ne les respectent pas toujours.

- Le deuxième - le combat pour l'égalité - nous enseigne qu'il peut

y avoir non-discrimination sans qu'il y ait pour autant égalité et montre la nécessité de lier le combat pour l'égalité au combat contre les discriminations.

- Le troisième - le combat sur le front des interactions - met en évidence, comme me l'a appris mon travail de Rapporteur, qu'il existe des pays où le combat contre le racisme et les discriminations et même pour l'égalité a été extrêmement avancé, au Canada par exemple, mais où l'on assiste à cette situation extrêmement préoccupante dans laquelle les communautés vivent côte à côte en s'ignorant et où les lunettes culturelles - c'est à dire ce qui a construit le racisme, les concepts, les figures, les sensibilités - sont là, bien présentes, intactes. Ces lunettes culturelles n'ont pas changé et les communautés continuent à vivre les unes à côté des autres, égales, non-discriminées, mais avec le préjugé racial ancré en profondeur, vital.

Il suffit donc, en pareil cas, que le contexte politique ou idéologique change pour qu'effectivement, comme on l'a vu dans les Balkans, les fronts de la non-discrimination et de l'égalité soient balayés et comme l'a dit Bertold Brecht « *Le ventre est encore fécond, d'où est sortie la bête immonde* »

...En clair, que si le nazisme a été combattu et vaincu militairement et politiquement, la source profonde du racisme - ce qui a amené l'Allemand moyen, capable de pleurer quand son chien est blessé, à arrêter l'enfant juif, la femme juive, pour les jeter dans les camps de concentration - n'est toujours pas tarie. C'est cette même source qui a amené le soldat français qui a combattu avec, à ses côtés, le soldat africain, à ne pas hésiter à donner l'assaut de nuit au camp désarmé de Thiaroye et à massacrer les tirailleurs, ses frères d'armes, lorsqu'à leur retour, ils ont réclamé leur paye, chez moi, au Sénégal (faisant un nombre incalculable de victimes parmi les 1280 tirailleurs). C'est ce même soldat français, qui, après avoir combattu le nazisme, s'est retrouvé à réprimer, en 1947, à Madagascar, la révolte des Malgaches

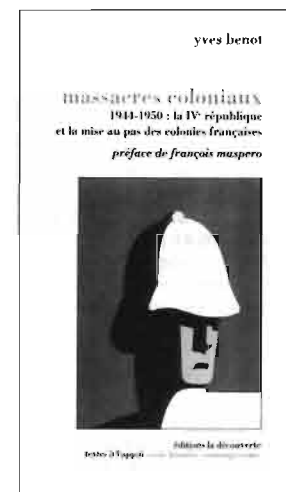
alors même que tous les originaires des colonies, qui avaient participé à la guerre, ne voulaient que traduire dans leur réalité coloniale l'idée de liberté qui avait nourri le combat contre le nazisme. C'est toujours ce soldat français qui a participé à la répression à Sétif comme ailleurs où l'idée de liberté faisait son chemin.

Le rappel de ces faits pour montrer combien il est important d'investir le front des interactions, c'est-à-dire d'amener les communautés à interagir entre elles :

- d'abord sur le plan social, en évitant les ghettos, les confinements, les marginalisations,
- sur le plan également de la mémoire et de l'identité où l'interaction signifie pour les juifs français d'être pleinement conscients de ce qu'a représenté l'esclavage pour les Noirs, pour l'Africain ce qu'a pu être l'Holocauste et, pour les juifs comme pour les Noirs, la conscience qu'ils ont été victimes d'un même ennemi, le racisme et l'exploitation, la conscience qu'ils sont marqués par une même tragédie humaine.

En dernière analyse, il s'agit bien, par ces interactions, de partage des émotions. Tant qu'on n'aura pas atteint ce stade-là, il est à craindre que le racisme sera toujours instrumentalisé.

Je terminerai par un proverbe africain de chez moi : « *Dans la forêt quand les branches des arbres se querellent, les racines s'embrassent.* » Ma culture veut dire par là que les branches, c'est l'expression de la diversité, du multiculturalisme, de ce qui est visible, divers, pluriel : ce sont les religions, les races, les ethnies. Et on sait que, si on coupe les branches de l'arbre, en général ce dernier est voué à la mort. Il faut donc aller aux racines qui s'embrassent, c'est-à-dire aux valeurs universelles, à tout ce qui est de l'ordre de l'intangible et du non-visible et que partagent toutes les civilisations et les cultures. Valeurs universelles qu'il faut faire partager entre les différentes communautés pour qu'elles reconnaissent cette universalité dans chacune de leurs spécificités.



ASILE ET IMMIGRATION :

les ravages des lois européennes

Claudia Charles, Gisti

Militante du Gisti mais également engagée dans le réseau Migreurop, je traiterai à partir de cette double appartenance, des lois européennes et des ravages qu'elles provoquent.

Dans un premier temps, il faut rappeler que le processus d'euro-péanisation des questions relatives à l'asile et à l'immigration n'est pas tout à fait nouveau ; on en trouve les prémices dans les débats intergouvernementaux des années 80 qui ont abouti à la négociation et à la signature des accords de Schengen de 1985 qui prendront de plus en plus d'extension. On y parle de libre circulation des personnes, de contrôle des frontières, d'éloignement, d'asile, d'immigration, familiale ou de travail. On aborde d'autres thèmes qui émergent comme conséquence de ces évolutions, on traite d'enfermement, d'externalisation, de dimension extérieure des politiques de l'Union européenne.

Ces questions sont très présentes dans les discours gouvernementaux des différents pays de l'Union

- Pour justifier leur propre politique d'immigration et d'asile en se retranchant derrière les lois européennes. Ainsi en 2003, M. Sarkozy ministre de l'Intérieur à l'époque, avait dit « Je dois réformer les règles relatives au regroupement familial parce qu'on me l'impose ! » faisant référence à une directive de juin 2003.

- Pour mettre en exergue aussi parfois le rôle joué par leur pays dans la définition de ces politiques européennes. Ainsi en fut-il de l'adoption du pacte d'octobre 2008 présenté comme une grande avancée par la France, qui à l'époque assurait la présidence de l'Union européenne mais qui, en dépit de l'autosatisfaction de Messieurs Sarkozy et Hortefeux, ne faisait que reprendre toute la politique élaborée au cours des vingt dernières années.

Politique commune ou politique à la carte ?

Nous serions frappés de constater qu'au-delà du qualificatif « commune » qui est donné à la politique d'immigration, il s'agit bien d'une politique « à la carte », ce qui en soit ne poserait pas de problème si on n'était pas dans un domaine qui relève des droits fondamentaux. Il est nécessaire de prendre conscience, qu'en dépit de ses conséquences en France et en Europe, la

politique européenne a des répercussions bien plus graves dans les pays tiers et surtout à l'égard des migrants.

Depuis le Traité d'Amsterdam de 1997, entré en vigueur le 1er Mai 1999, les questions relatives, au visa, à l'asile, à l'immigration et autres politiques liées à la libre circulation des personnes relèvent de politiques communes de l'Union européenne. Il y a certes des domaines où, à la suite d'un long et parfois laborieux processus, l'Union européenne a adopté une législation commune qui s'applique à tous les Etats membres, comme c'est le cas en matière de Codes : Code de contrôle des frontières extérieures à l'Union européenne, dit plus couramment Code-Frontières, ou Code sur les visas qui a été adopté il y a deux mois par le Parlement européen et le Conseil. Dès lors qu'il s'agit d'adopter des décisions dans le cadre du contrôle des flux migratoires, de lutte contre l'immigration clandestine, les pays de l'UE arrivent à élaborer une position commune.

Si la directive-retour n'a ainsi pas posé de problème, dans d'autres domaines les Etats ont eu des difficultés à adopter une politique commune. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'immigration - notamment de travail, car dans ce domaine, les Etats n'ont jamais réussi à se mettre d'accord, même si depuis 2001, un texte a été déposé par la Commission. Il n'a cependant jamais été adopté, les Etats préférant garder leurs prérogatives nationales.

Cela n'a pourtant pas empêché récemment les Etats d'adopter une directive, la « directive sur les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants des pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié », plus connue sous le nom de directive « carte bleue ».

Dans ce cadre les conditions d'entrée, de séjour, de regroupement familial vont être facilitées et la carte bleue sera d'obtention beaucoup plus facile que la simple carte de séjour. Ainsi dans le domaine où la logique est celle de l'utilitarisme migratoire, les Etats réussissent à se mettre d'accord pour mettre en place cette politique commune.

En revanche, on pourrait parler d'une politique à la carte lorsqu'il s'agit d'adopter des textes sur la base du plus bas dénominateur commun, qui en laissant aux Etats une marge de manœuvre telle que, finalement, chaque Etat applique ce qui lui convient le mieux. Ce fut le cas de la direc-

tive sur le regroupement familial adoptée sur la base de la législation la plus restrictive et comme il fallait s'y attendre, la plupart des pays européens ont alors pu durcir leur propre législation pour restreindre de plus en plus le droit au regroupement familial.

Politique à la carte également, dans le cas des pays qui, tout en faisant partie de l'Union européenne, n'appartiennent pas à l'espace Schengen, comme le Royaume-Uni et l'Irlande... avec pour conséquence extra-ordinaire la création d'une frontière extérieure à la Gare du Nord, en plein Paris, comme il y a une frontière extérieure dans la région du Calais. En effet, le Royaume-Uni, s'il n'a pas adhéré aux accords de Schengen, a néanmoins adopté le règlement de Dublin II qui permet le renvoi du demandeur d'asile dans le pays de l'Union européenne par lequel il est entré. La Grande-Bretagne peut effectuer des contrôles à ses frontières et a même envisagé d'externaliser ces contrôles, Londres ayant émis l'idée de créer un centre de rétention sur le territoire français, ce que la presse britannique a qualifié de Guantanamo en Calais.

Conséquences de ces choix : l'existence des camps ou des « jungles » où paradoxalement se trouvent enfermés, dans un endroit ouvert, des migrants qui viennent de pays en guerre, à la recherche d'une protection à laquelle ils ont droit en vertu des conventions internationales. Enfermés parce qu'ils ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine, enfermés parce qu'ils ne peuvent pas aller dans un autre pays de l'Union, enfermés parce qu'ils ne peuvent pas aller là où ils veulent, c'est à dire en Angleterre, et qu'on veut les renvoyer vers la Grèce où ils ne veulent absolument pas aller. A l'œuvre, la logique de la grande précarité, la logique de l'errance, sans parler de la violation des droits fondamentaux. Et le terme de « jungle » renvoie à la déshumanisation totale. « Jungle », pour reprendre le témoignage d'un migrant, « c'est comme si nous étions des bêtes qui ont peur des hommes : on se cache dans des cabanes et on n'en sort que pour manger ».

Déshumanisation également, que ce soit dans des camps fermés ou des camps ouverts, ici en Europe ou ailleurs, dans tous les camps qui se développent en Algérie au Maroc, au Mali etc.

Politique à la carte également dans le domaine de la citoyenneté où je fais directement référence à la situation des Roms. Même si le Traité de Maastricht a créé la notion de citoyen de l'Union qui doit s'appliquer à toutes les personnes qui ont la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne, (y compris donc la Roumanie et la Bulgarie), il est des personnes qui ne peuvent même pas prétendre à ce statut de citoyens européens, ce sont les Roms, considérés comme des demi-citoyens. Aujourd'hui encore, objets de violences policières, de décisions d'éloignement illégales, d'enfermement, ils sont parfois même victimes d'expulsions collectives, sous couvert d'aide au retour humanitaire. Alors que l'on avait réussi à ce que la France accepte et applique la logique de la construction européenne à l'égard des ressortissants communautaires, les préfectures, les organismes sociaux sont revenus à des pratiques en œuvre il y a vingt ans, et ce recul est extrêmement grave.

Externalisation des contrôles et guerre aux migrants

Les conséquences de ces politiques à l'égard des pays tiers, et des migrants sont désastreuses.

Aujourd'hui, aussi bien les pays de l'Union que les pays tiers se livrent à une véritable guerre aux migrants. C'est ce que l'on connaît sous le nom d'« externalisation » de la politique européenne d'immigration et d'asile appelée également, par euphémisme « dimension extérieure » de la politique européenne. Par delà la question sémiotique, en fait on veut que ce soient les Etats tiers qui assument la gestion des flux migratoires, la surveillance des frontières et des demandeurs d'asile quitte à payer pour cela. Cette « dimension extérieure » se retrouve dans un programme de travail de l'UE en matière d'immigration et d'asile pour les années 2004-2009- programme de La Haye. (Aujourd'hui l'UE est en train de travailler sur un nouveau programme dont on va beaucoup parler à l'avenir, celui de Stockholm).

Le Conseil entendait mettre en place un partenariat dans lequel l'Union européenne soutiendrait « les efforts déployés par les pays tiers pour améliorer leurs capacités à gérer les migrations, à protéger les réfugiés, pour améliorer la surveillan-

ce aux frontières et pour s'attaquer au problème de retour ». Mais ce n'est plus quelque chose de tout à fait nouveau en 2004. Déjà en 2003, la proposition britannique de création de centres d'accueil de demandeurs d'asile dans les pays tiers, également chargés d'examiner les demandes d'asile, ouvrait la voie, à côté d'autres propositions, à la création dans les pays de l'UE d'un corps d'officiers de liaison des migrations pour former, assister et accompagner les officiers de ces pays tiers notamment dans les aéroports pour le contrôle des visas, des passeports etc. La Turquie et le Maroc sont assez emblématiques de cette politique européenne qui externalise ses contrôles, ses politiques, ses obligations. Si ces deux pays sont proches des frontières extérieures de l'Union européenne, des pays comme le Mali ou le Sénégal, qui n'ont pas de frontières géographiques avec l'Europe, sont également concernés par cette externalisation. Les frontières physiques se sont énormément déplacées, beaucoup de pays du Sud deviennent des frontières de l'Union européenne.

Candidate à l'UE depuis de nombreuses années, la Turquie, parce que son adhésion reste conditionnée au respect d'un certain nombre d'obligations, a ainsi mis en place un système de gestion intégrée aux frontières : il s'agit de développer les capacités techniques, légales, institutionnelles, pour aligner le mode de gestion de contrôle sur celui des Etats membres de l'UE.

Cette dernière finance en grande partie ce plan d'action en dotant la Turquie d'un système de surveillance très sophistiqué (radars, satellites, caméras thermiques etc.). Deux nouveaux centres de détention sont actuellement construits par la Turquie à Erzerum et Ankara pour un coût de 19 millions d'euros dont 15 sont financés par l'UE tandis que d'énormes centres d'enfermement des immigrants ont vu le jour à Izmir, à Van... sans compter les zones de rétention dans les aéroports. Les détenus sont enfermés jusqu'à leur retour forcé, une fois leur nationalité établie. En l'absence de durée minimale légale, la rétention peut être très longue, de quelques mois à plus d'un an, voire plusieurs années. Parfois les personnes sont détenues jusqu'à ce qu'elles puissent prendre en charge le coût de leur propre expulsion !

Bien entendu, il n'y a aucune transparence

sur ce qui se passe dans les centres de rétention parce que la société civile n'y a pas accès. Et, si on a quelques informations sur ce qui se passe à la frontière gréco-turque où s'effectuent énormément de déportations illégales, on sait un peu moins ce qui se passe aux frontières orientales de la Turquie, lorsque les immigrants sont renvoyés vers l'Irak, l'Iran l'Afghanistan, expulsés par bus, toujours pour une question de coûts.

Le Maroc est un cas différent. Ce pays sait fort bien qu'il n'adhèrera pas à l'UE ; néanmoins il ne peut faire l'impasse sur les enjeux économiques et financiers importants qui sont autant de moyens de pression aux mains de l'UE. La situation est dramatique comme l'ont montré les événements de Ceuta et Melilla qui ont fait au moins 21 morts. Le Maroc, de longue date, n'arrête pas de fustiger, de persécuter les migrants subsahariens. A chaque événement officiel de l'UE au Maroc, il y a des contrôles massifs au cours desquels les personnes qui sont en situation régulière, des personnes protégées par le HCR se voient détruire leurs documents. Déportées vers Oujda, elles sont envoyées vers l'Algérie, pour être finalement victimes d'un ping-pong permanent entre l'Algérie et le Maroc, et parfois jusqu'au Mali.

Ainsi, ne déresponsabilisons pas non plus les pays tiers, ils trouvent un intérêt à mettre en place cette politique, que cet intérêt soit d'ordre politique, économique ou financier.

Face à cette situation, que peut-on faire ? Même si l'on se trouve face à un rouleau compresseur, si le rapport de forces est inégal, si la société civile n'a pas les mêmes moyens que les gouvernements pour agir, on n'est cependant pas face à une fatalité. D'abord il faut s'informer pour informer et informer, c'est déjà résister. (1)

(1) A lire le rapport « Les frontières assassines de l'Europe », gratuit, téléchargeable sur le site de Migreurop et un « Atlas des migrants en Europe et critique des politiques migratoires » expliquant toute la politique européenne, cartes à l'appui.





De gauche à droite : Christophe Deltombe, Gilles, Fofana, Agnès Cluzel, Marguerite et Pierre Cordelier

ILS ONT TÉMOIGNÉ DES RÉSISTANCES

Après le témoignage et l'extrait de film présenté par **Magali Busquet**, présidente du Comité de Lyon sur sa participation à la réunion euro-africaine organisée en 2008 à Bamako par l'association malienne des expulsés (AME) puis le témoignage émouvant de **Fofana** sur la lutte exemplaire menée par les travailleurs sans papiers - aujourd'hui on compte 40 sites en lutte, 4 100 grévistes dans le domaine de l'intérim, 5 sites évacués par la police ces derniers jours -, **Marguerite de Femmes-Egalité** évoque la lutte conduite par Vasilissa qui avec 90 autres femmes a déposé des

dossiers pour une demande de régularisation. « Elles sont 80 à avoir été régularisées et pour les autres dix ça va marcher, je crois. Parmi ces femmes-là, certaines sont devenues des militantes réelles de l'organisation Femmes-Egalité. Aujourd'hui, elles sont donc rentrées dans la lutte pour les autres, pour rassembler ces femmes qui ne peuvent pas occuper leurs lieux de travail, qui ne peuvent pas faire grève, ces femmes isolées qui sont dans l'aide à domicile. On a essayé de les regrouper pour les faire entrer dans cette lutte collective ».

LES DÉLINQUANTS DE LA SOLIDARITÉ

Christophe Deltombe, Président d'Emmaüs

Comme le MRAP, Emmaüs a fêté ses soixante ans hier. Parmi les combats qui nous sont communs, celui mené contre le délit de solidarité est un vrai combat, un bras de fer avec le gouvernement et avec M. Besson.

Deux ou trois repères pour bien le situer : Tout d'abord, l'ordonnance du 2 novembre 45, l'article 21, qui stipule : « Tout individu qui par aide directe ou indirecte aura facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 600frs à douze mille francs ». Les textes ont changé depuis, et les peines maintenant sont d'un an à cinq ans et de 30 000 euros d'amende. Ce texte d'origine visait essentiellement les passeurs, avec en arrière-plan l'idée que l'on devait incriminer essentiellement les gens qui en tiraient de l'argent. Deuxième étape, la Convention de Schengen du 19 juin 1990. Il s'agit d'instaurer des sanctions appropriées à l'encontre de quiconque tente d'aider à des fins lucratives, un étranger à pénétrer ou à séjourner sur le territoire d'un Etat de

l'espace Schengen.

Lors de la mise en application de Schengen, la loi française du 27 décembre 94 durcit le texte : elle supprime la mention « à titre lucratif » et ajoute qu'il faut prévenir l'infiltration de réseaux islamistes, terroristes, d'espionnage etc. On était face à toutes les dérives possibles Et le rapporteur de la loi devant le Sénat avait d'ailleurs souligné que le droit pénal français incrimine des faits et des agissements sans prendre en considération les motifs qui animent leurs auteurs.. Le délégué de la FNARS avait alors demandé au ministre de l'époque si le fait d'accueillir dans les CHR des sans papiers posait un problème et le ministre avait répondu que non en ajoutant « Vous avez de bonnes intentions ».

Etape suivante : directive du 22 novembre 2002. La directive européenne, reprend toujours la notion de but lucratif. Sa transposition est l'occasion d'une nouvelle restriction, la loi du 26 novembre 2003. Les conséquences vous les connaissez. C'est un certain nombre d'interpellations, de mises en garde à vue, de poursuites, le développement d'une espèce de harcèlement auprès de citoyens ou de structures qui accueillent des étrangers sans-papiers. Nous-mêmes à Emmaüs, nous avons fait l'objet de ce genre de harcèlement. En août 2007, par exemple ce fut l'encerclement d'une communauté, à Dijon. Puis ce fut, souvent-voilà, en septembre 2007, l'énième projet de loi sur l'immigration comportant deux amendements de M. Ma-

riani, l'un relatif aux tests ADN et l'autre à l'interdiction d'accès des sans papiers aux centres d'hébergement. Au nom de l'accueil inconditionnel, nous avons à nouveau protesté et obtenu que cet amendement soit retiré.

En février 2009, ce fut la mise en garde à vue d'un responsable de communauté à Marseille. La solidarité immédiate de toutes les structures a conduit le 8 avril dernier, dans 92 villes en France, des citoyens, des militants d'associations à se réunir pour dire « Si la solidarité est un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit. ». C'est une victoire, nous avons rendu totalement publique la formule « délit de solidarité », formule-choc qui interpelle l'oreille du citoyen moyen. D'ailleurs, un sondage a montré que l'opinion publique nous était favorable à 70% ce qui veut dire que dans le domaine de la solidarité envers les sans papiers, nous sommes soutenus...Et Besson s'est trouvé contraint de déclarer que le délit de solidarité n'existait pas, que c'était un mythe. Le ministre a dit être d'accord pour une modification de la loi. C'est un premier point. Je ne suis pas très optimiste quant aux promesses du ministre, je le suis beaucoup plus sur la réaction de l'opinion publique sur laquelle il nous faut nous appuyer.

L'accueil inconditionnel reste un vrai combat politique à mener car on ne peut pas transiger sur ce principe.

COLLECTIF DES EXILÉS DU 10ÈME

Jean-Michel Centres (MRAP Paris)



Exilés afghans mineurs en compagnie de J.M. Centres
© Photo Elisabeth Cosimi

Je suis un délinquant de la solidarité. Tous les soirs, je suis en contact avec 300 à 350 exilés principalement afghans, dont 30 à 50 mineurs qui cherchent une seule chose, la protection de l'Europe, protection devant laquelle on dresse de plus en plus de barrières. Ainsi Dublin II impose aux personnes de demander l'asile dans le premier pays par lequel elles sont entrées en Europe, ce qui fait que 60% des Afghans ne peuvent pas demander l'asile ici parce qu'ils sont réadmissibles en Grèce où l'on ne satisfait qu'à 1% des demandes d'asile. La France, de son côté, a un certain nombre de lois dont la procédure prioritaire qui fait que n'importe quelle personne qui a été arrêtée par la police et qui a fait l'objet d'une mesure d'éloignement ne pourra pas demander l'asile. Et si l'OFPPA a refusé son statut, le demandeur se retrouve dehors, sans allocation. A Paris, depuis un an environ, chaque semaine, les RG et la police font une descente au square Villemin près de la gare de l'Est où se trouvent les exilés, en emmenant dix, quinze, qui, le lendemain ressortiront ou du moins ressortaient avec des arrêtés de reconduite

à la frontière, de fait condamnés à rester dans la rue...

J'ai dit « ressortaient » parce que depuis le démantèlement de la « jungle » de Calais, une autre politique a été mise en place. On ne se contente plus de les interpellés, de les mettre à la 12ème section des RG et de leur donner un APRF, maintenant, la plupart des exilés sont placés en rétention avec l'intention ferme de les expulser puisque les expulsions vers l'Afghanistan sont à l'ordre du jour.

Dans le 10ème arrondissement, ce sont 3 000 à 3 500 personnes qui passent chaque année. Contrairement à l'idée reçue et même assez fréquente, même chez nombre d'associatifs, ces gens ne viennent pas en France pour partir vers l'Angleterre. Ils sont en transit entend-on dire de la part de dirigeants de la Dass ou de la Mairie de Paris. Sous-entendu, on n'a pas à s'occuper d'eux. Or ils ne sont pas en transit. Quand ils arrivent ici, quand ils voient les conditions dans lesquelles ils sont accueillis, quand ils voient l'action de la police, quand ils voient que même avec un récépissé de demandeur d'asile ils vont rester 4 à 5 mois à dormir sur les quais du Canal St Martin, sous les ponts, dans les squares sur des bancs alors que l'hiver approche, alors effectivement, ils se posent des questions. Ils ne vont pas vouloir rester et effectivement ils vont partir chercher un pays où ils seront mieux accueillis ou du moins où ils ont l'impression qu'ils seront mieux accueillis.

Pour les adultes, la mairie nous dit « ce sont des clandestins, on n'a pas à s'en occuper, c'est du domaine de l'Etat ». D'ailleurs avant même que les « jungles » de Calais ne soient détruites, la mairie avait pris la décision de les faire évacuer du jardin Villemin. Même si ce n'est pas un endroit correct, ils pouvaient dormir la nuit de 8h du soir à 8h du matin sans être inquiétés par la police ou par des voisins lançant des seaux d'eau sur leurs duvets. Pourtant, le 18 août la Mairie de Paris a décidé de les mettre hors du square, les jetant dans une situation encore plus précaire, à la merci de la police qui, plusieurs fois par nuit, va venir les déranger. Faire pression sur le gouvernement, tel est le prétexte avancé par la Mairie de Paris. Il y a eu effectivement deux lettres de Bertrand Delanoë au ministre, sans aucune réponse... Le cas des mineurs isolés non accompa-

gnés est particulier. D'après la loi française ils doivent être protégés, par le Conseil général, par l'Aide sociale à l'enfance.

Sur cette question on rejoint un peu le combat de RESF. On a interpellé les responsables, à peu près tous les mois. On fournit des listes de mineurs à la Dass, à la Mairie de Paris, à la Défenseure des enfants, aux associations du dispositif qui est chargé de les accueillir mais rien ne bouge. On nous répond « on a beaucoup de mineurs étrangers dont on doit s'occuper ». Cependant il y a la loi, la Convention internationale des droits de l'Enfant qui stipule qu'un mineur étranger doit être protégé comme un mineur français. De fait, ces lois sont tous les jours bafouées. Il y a deux semaines, 50 mineurs afghans ont dû dormir à Paris sur le bord du canal faute de place dans les centres où ils doivent être accueillis. On est à l'approche de l'hiver, on sait que c'est la période où ils vont arriver en nombre, 98 nouveaux pour ce seul mois d'octobre, et 200 à 300 vont arriver d'ici à la fin de l'année. Néanmoins on se heurte à un mutisme total aussi bien de la part du gouvernement que de la Mairie de Paris. Aide sociale à l'enfance se permettant même de faire appel de la décision d'un juge.

Il y a des combats à mener. Les lois européennes qui sont en train d'être mises en place, la manière dont le gouvernement français réagit ne doivent pas nous faire considérer ces combats comme perdus d'avance. Effectivement si on ne fait rien, si on ne dit rien, si on ne réagit pas, tout peut se passer, les mineurs resteront dehors, les majeurs seront expulsés.

Si le charter de 2008 a été annulé, c'est parce qu'il y a eu une mobilisation des associations. C'est cette mobilisation qu'il faut poursuivre contre les charters de la honte qui renvoient des Afghans vers l'Afghanistan, un pays en guerre. Si on se tait, si on laisse ces exilés à Paris comme à Calais, dans l'invisibilité, on peut s'attendre au pire et comme le disait Pierre tout à l'heure si on ne défend pas leurs droits, ce sont nos droits qui demain seront complètement mis en pièces.

Refuser le droit à la protection à des personnes fuyant des régimes en guerre ou la persécution est extrêmement grave ; c'est une infraction terrible aux droits fondamentaux dont nous paierons immanquablement les conséquences.

PIERRE CORDELIER (RESF)

Lorsque les sans papiers nous disent « merci », je leur réponds alors « Nous ne sommes pas des personnes gentilles, mais des gens qui luttent pour leurs propres droits car nous savons que pour remettre en cause les droits de tous, on commence par s'attaquer aux plus faibles. Il ne faut donc pas nous dire merci, on se bat contre une société mortifère, on lutte pour une société vivante ». En cette année de 20ème anniversaire de la Convention des droits de l'Enfant, je voudrais revenir sur la souffrance et la maltraitance dont sont victimes les enfants de sans papiers. Les petits, s'ils n'ont pas les mots pour l'exprimer, n'en captent pas moins l'angoisse des parents, la précarité de leur vie, de vies furtives. Ce sont des mômes qui grandissent avec une sorte de malaise diffus. Ils comprennent que leurs parents ne sont pas comme les autres parents. Les plus grands, les ados, ceux qui sont arrivés après l'âge de treize ans, passés hors regroupement familial, reçoivent à dix-huit



ans en cadeau d'anniversaire une OQTF (Obligation à quitter le territoire français) alors même que c'est un droit constitutionnel que de pouvoir vivre en famille. Ainsi que l'a montré le film « Laissez-les grandir », pour ces enfants qui parlent, qui sont beaux, qui sont graves, qui sont dignes, la vie c'est le doute, l'incertitude et la peur. Peur d'être séparés des parents, peur d'être arrachés de leur école, peur d'être rejetés, peur de l'avenir. Mais comme ce sont des gamins, ils disent aussi l'espoir. Les ados, un peu plus âgés, les jeunes majeurs, eux, sont dans la frime et la pudeur de leur âge, mais eux aussi ont très peur. Et comble d'injustice, parfois même ils culpabilisent, comme s'ils étaient responsables de la situation, une mésestime de soi s'installe, les atteint alors. Je pense à une élève de huit ans, Nathalie. Ce n'est qu'à dix-huit ans qu'elle est venue nous dire « on n'a pas de papiers, ma mère et moi ». Les enfants intègrent les consignes de silence, du secret sur leur situation, ils ne disent pas qu'ils sont sans papiers. On l'apprend souvent quand un de leurs copains se fait arrêter. Pour ces enfants, nous exigeons la régu-

larisation mais avant nous voulons aussi leur adresser un message réparateur, pour rétablir la confiance en soi et en cette société, une confiance parfois perdue. Vie quotidienne, banale des petits et grands enfants des sans papiers. Mais il y a pire, c'est la violence de l'Etat, les passages à l'acte. Quand on vient arrêter les mômes au sein même de l'école ou au centre aéré -pratique monstrueuse qui a choqué bien des parents et qui a beaucoup alimenté en militants le réseau Education sans frontières. Quelquefois, on vient chercher les enfants pour tendre un piège aux pères. Parfois ce sont les parents qui sont arrêtés et les enfants attendent à la maison seuls, la peur au ventre. C'est une violence inouïe qui cause des traumatismes psychologiques durables. Je pense aux interpellations à domicile. A six heures du matin, on casse la porte comme à Amiens où le petit Yvan est passé par la fenêtre pour suivre son père. Et cela se passe chez nous, ici, en France.

Politique de xénophobie d'Etat, comment qualifier autrement cette politique ? Face à cela, il n'y a pas de neutralité possible il faut que l'on lutte et qu'on se bagarre encore et toujours. Il y a les victimes ciblées, les sans papiers, mais personne ne sortira indemne des violences, des infamies qui sont commises en notre nom à tous.

FEU SUR LES CENTRES DE RÉTENTION

Gilles (MRAP Paris)

Je vais commencer par vous faire part d'un extrait d'un appel que nous avons reçu du centre de rétention de Vincennes expliquant la décision des « retenus » de se mettre en grève de la faim : « On est 40 à 50 dans le centre. Il y a des gens qui ont tenté de se suicider deux jours de suite. Le dernier hier, lorsqu'il a su qu'il y avait un vol pour lui, il s'est pendu avec des draps. C'est pour cela qu'on a lancé ce mouvement. C'est le deuxième jour de grève de la faim, on ne mange pas depuis avant-hier soir... En 25 jours, il y a eu 5 tentatives de suicide... C'est fou, on regardait ça et on s'habitait. S'habituer à des gens qui s'auto-mutilent et tentent tous les jours de se suicider, il fallait réagir contre ça ; on devenait des monstres. Il fallait réagir, ne pas s'habituer à ça. On s'est réunis dans la cour, la grève de la faim, on l'a commencée à minuit. On a restitué les sacs de nourriture. Les flics nous ont demandé pourquoi on ne mangeait pas, on leur a répondu : « on vous parlera après notre réunion, on vous dira nos revendications ». Parmi ces revendications, je citerai : l'amélioration des conditions de rétention (nourriture, hygiène, comportement de la police et de l'administration...), une meilleure or-

ganisation des visites, une prise en charge plus efficace des retenus gravement malades, la libération des retenus qui ont une famille, des enfants en France, mariés ou vivant avec un(e) résident(e) français(e), un nombre suffisant d'avocats...

Et ces revendications se multiplient dans tous les centres de rétention, marquées par les grèves de la faim, les tentatives de suicide, l'incendie de locaux. Ainsi en juin 2008, ce fut l'incendie du centre de rétention administrative de Vincennes, la plus grande prison de sans-papiers de France et pour lequel dix personnes doivent passer en procès. Plus près de nous en juillet 2009, le centre de rétention du Mesnil-Amélot, près de l'aéroport de Roissy a connu une situation très tendue qui a failli dégénérer, mais les révoltes touchent bien d'autres centres en France. Mais ce que je voudrais faire prendre en compte en conclusion, c'est la dimension de ces luttes, qui ne se déroulent pas seulement en France. C'est un phénomène qui se déroule dans les centres de rétention, dans toute l'Europe : en Belgique, en Italie, où le centre de rétention de Via Corelli à Milan a été lui aussi partiellement détruit par un incendie, en Autriche, à Malte, en Grèce, où à Mytilène des mineurs sans-papiers ont été mis dans une prison faute de place dans les structures normalement prévues pour eux, révoltes également dans les centres de rétention externalisés comme en Turquie où les locaux du centre d'Edirne ont également été incendiés, en Libye où le camp de Gandufa a compté jusqu'à un millier de personnes dont la moitié de



Somaliens et où une révolte aurait fait une vingtaine de victimes. L'absence de contrôle par la société civile dans ces centres externalisés rend la situation des retenus encore plus dramatique.

La solidarité s'organise, l'information se diffuse, à cet effet deux sites peuvent être consultés : Guide pratique et juridique : « Sans-papiers : s'organiser contre l'expulsion-que faire en cas d'arrestation ? » <http://sanspapiers.internetdown.org/> Sur les camps aux frontières, les politiques d'immigration : <http://www.reseau-terra.eu/>

IRAN : LA DIFFICILE MARCHÉ VERS LA DÉMOCRATIE

Bernard Hourcade

Directeur de recherche au CNRS,

Mondes iranien et indien, Ivry.

www.iran-inde.cnrs.fr

Depuis la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad en juin 2009, l'Iran est le théâtre d'un combat dramatique pour la démocratie. L'issue de cette bataille concerne bien sûr les Iraniens, mais également les pays de la région où la « démocratie » est une notion souvent exotique. L'avenir de l'Iran concerne aussi le reste du monde car ce pays est depuis longtemps un partenaire majeur du marché mondial du pétrole, un nouvel acteur du monde musulman notamment par son hostilité à Israël, et un pays émergent dans le domaine nucléaire. Les tactiques et stratégies concernant l'Iran doivent donc être revues en profondeur pour prendre en compte l'hypothèse incertaine, mais non nulle, d'un futur Iran « démocratique ». Embargo, sanctions économiques, isolement politique, menaces de guerre ne sont peut-être plus les seules méthodes pour que les Iraniens vivent en liberté et que l'Iran soit un pays pacifique.

Ouverture américaine et renouveau républicain en Iran

Malgré les apparences, l'Iran est depuis trente ans une « République » qui a conservé ses structures formelles et où les rêves de liberté n'ont jamais été ni oubliés ni enterrés. La société iranienne, notamment les femmes et les nouvelles générations, a poursuivi son évolution tandis que les militants révolutionnaires de 1979, longtemps réprimés, épuisés ou découragés sont toujours prêts à réaliser leurs ambitions de jeunesse symbolisées par la devise « Indépendance, liberté, république islamique ». De tous les pays du Moyen Orient, l'Iran est incontestablement celui où la parole des citoyens est la plus forte, dans tous les domaines (cinéma, photo, peinture, littérature, presse, philosophie, religion, société), mais où la répression est également implacable. Malgré la volonté totalitaire du système politique islamique, la société iranienne a toujours trouvé le moyen de résister et de protéger un espace de liberté et de contestation. C'est là une tradition nationale dans un pays qui depuis l'invasion de son territoire par Alexandre le Grand, n'a cessé de subir des occupations étrangères hostiles, mais a toujours réussi à préserver les ferments de sa liberté future. Le mouvement de protestation, la vague « Verte », qui a suivi la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad en juin 2009 témoigne de cette dynamique constante de l'histoire politique iranienne.

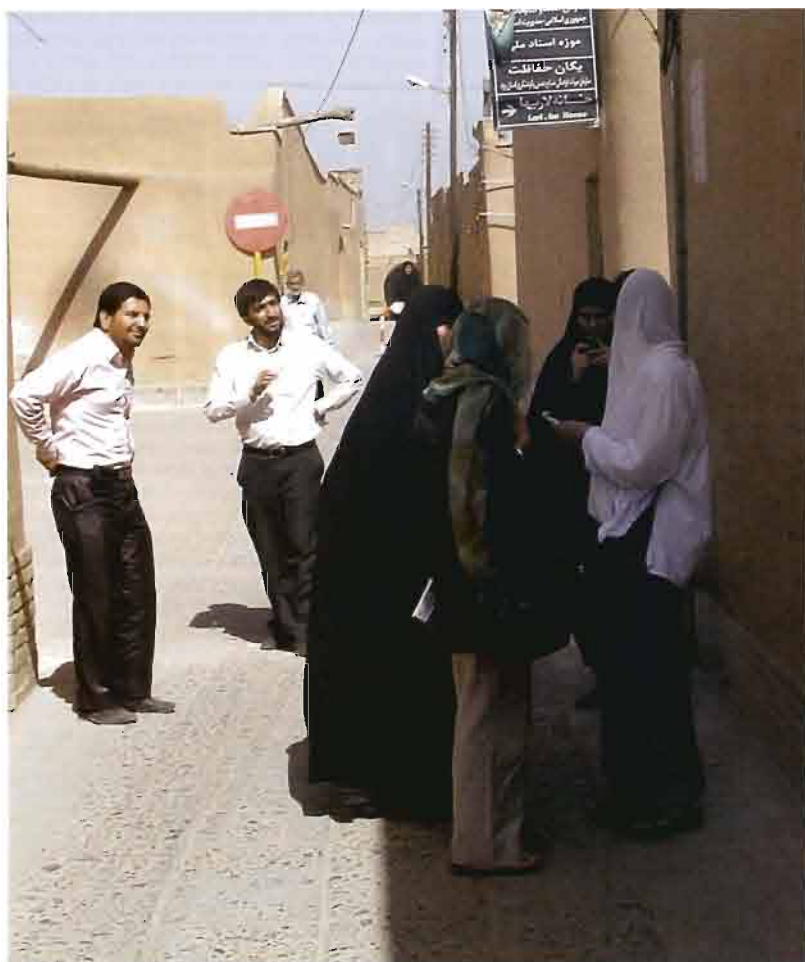
La République islamique telle qu'elle avait été créée par l'ayatollah Khomeyni ne fonctionne plus. Le consensus entre les diverses factions qui pendant trente ans avait permis au système de fonctionner, a été brisé par le Guide Ali Khamenei lorsqu'il a quitté son rôle d'arbitre pour soutenir le président contesté. Les fissures sont devenues des fractures en juin 2009 avec la conjonction du mouvement de protestation intérieur, et par la nouvelle politique



d'ouverture du président Barack H. Obama avec son message de nouvel an 1389 (20 mars 2009) aux Iraniens, confirmé plus tard par le discours du Caire au monde musulman. Venant après des années de relations hostiles, cette simple promesse d'ouverture a eu une efficacité politique remarquable, en provoquant l'éclatement du consensus et la remise en cause de tous les dogmes et modèles politiques anti-américains qui ont fondé le régime islamique. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître. Sans ingérence dans les affaires intérieures de l'Iran, sans organiser une révolution fut-elle de velours, la nouvelle politique américaine a réveillé les dynamiques républicaines de l'Iran. La question est cependant loin d'être réglée car on ne change pas en quelques semaines des rapports de force, des mentalités, des pratiques ou des discours enkystés depuis trois décennies. Une perspective illusoire ? Quand on constate la constance, la force et l'enracinement social de la contestation sociale et politique des Iraniens, cette idée est peut-être, simplement, réaliste. Le mouvement de protestation des Iraniens, provoqué par l'ouverture américaine a changé le paysage politique et international. La question qui se pose aujourd'hui est de ne pas entraver l'évolution politique de l'Iran tout en veillant à la sécurité des approvisionnements énergétiques et au risque de prolifération nucléaire.

Qui gouverne à Téhéran ?

Le mouvement Vert est un mouvement de protestation massif mais hétérogène. Il comprend d'une part les très nombreux iraniens, de tous âges, qui veulent la disparition du régime islamique, mais également les fondateurs de cette même République, les compagnons de l'ayatollah Khomeyni comme Mir-Hossein Mousavi, Mehdi Karubi, Mohammad Khatami, qui constatent l'échec des ambitions « républicaines » qu'ils avaient en 1979.



Les premiers, sans nostalgie aucune pour le régime impérial, considèrent que la révolution islamique a été un échec dramatique et veulent une « république iranienne ». Ce mouvement protestataire est plus social que politique, mais il est durable et profond car il ne concerne pas seulement les jeunes et les étudiants, mais surtout les jeunes adultes de 25-40 ans qui forment les générations les plus nombreuses et ne s'engagent pas à la légère. L'Iran est en effet un pays jeune (75% ont moins de 40 ans) mais où l'âge moyen est un des plus élevés du Moyen-Orient (27 ans) après Israël, le Liban, et la Turquie. Ce mouvement peut s'exprimer surtout dans les grandes villes, mais il traduit une dynamique en œuvre sur tout le territoire, même en zone rurale et dans les petites villes où la répression et le contrôle social sont pesants. Cette opposition doit s'exprimer dans la rue car ses candidats sont exclus des élections avant le scrutin par le Conseil des gardiens de la Constitution. Faute de mieux, l'expression populaire doit donc transiter par des personnalités ou des factions politiques attachées à la défense du régime, mais qui estiment que des réformes, une adaptation aux revendications populaires et aux contraintes internationales sont indispensables pour garantir la survie de la République islamique. Ces « Réformateurs » l'ont déjà emporté en 1997 avec Mohammad Khatami, mais les États-Unis avaient alors maintenu leur objectif de renverser un régime jugé totalitaire et incapable d'évolution. Aujourd'hui le contexte est radicalement différent avec l'ouverture de Washington, la radicalité extrême du gouvernement d'Ahmadinejad et la contestation d'une grande partie de la population associée aux fondateurs du régime islamique. Malgré leurs divergences sur l'objectif final, les « contre révolutionnaires » et les « Réformateurs » du mouvement Vert sont unis dans une opposition ferme au gouvernement de Mahmoud Ahmadinejad. La répression féroce qu'ils subissent rapproche les discours et les tactiques et contribue à créer une coalition d'opposition solide et durable, comme ce fut le cas en

1978 quand les libéraux et la gauche se sont alliés à Khomeyni pour renverser le chah.

Pour l'heure, tout semble bloqué. Toutes les factions islamiques qui se disputent le pouvoir s'accordent pour considérer que le régime est en danger et approuvent la répression, mais aucune faction n'est assez forte pour imposer un consensus politique capable de répondre au défi posé par l'ouverture américaine. Le président Ahmadinejad a perdu le soutien du Guide et n'a pas pu mettre en œuvre son « modèle chinois » combinant la répression intérieure à une ouverture tactique et limitée à l'extérieur, en l'occurrence sur le nucléaire qui n'est plus un enjeu stratégique maintenant que l'Iran a la capacité technologique d'arriver à ses fins dans ce domaine. Personne ne gouverne à Téhéran. Aucune décision ne peut être prise, le statu quo, les slogans anciens sur le nucléaire, Israël ou les relations avec les États-Unis sont donc réutilisés faute de mieux.

Une force politique, militaire, policière, économique et idéologique est par contre en train de s'affirmer, celle des Gardiens de la révolution (Pasdarans). On désigne sous ce terme deux entités très différentes : le Corps des Pasdarans (140 000 hommes) qui sont une composante des forces armées, et les nombreux vétérans de troupes chargées de la défense du régime et non pas du territoire national, mais qui ont combattu pendant la guerre Irak-Iran. En fait, cette arrivée au pouvoir des Pasdarans est déjà ancienne et banale. Il est en effet logique que les anciens cadres de cette force militante, qui ont bénéficié d'avantages économiques, positions et formations universitaires après leur démobilisation à la fin de la guerre, occupent aujourd'hui les postes de responsabilité de la république. Dire d'un ministre ou d'un haut fonctionnaire qu'il est ancien Pasdar est fort peu significatif, car ce qui les divise est au moins aussi fort que ce qui les unit. Certains vétérans des Pasdarans comme le général Mohsen Sazegara sont devenus des opposants radicaux réfugiés à l'étranger tandis que d'autres sont partisans d'une répression sanglante.

La division la plus nette se trouve entre les vétérans du « Front ouest » et ceux du « Front sud ». Les premiers ont choisi en 1980 de combattre à l'ouest de l'Iran les Kurdes et à l'intérieur du pays, les libéraux et les mouvements de gauche plutôt que l'envahisseur irakien. Proches des services de Renseignements et de la Force Qods chargée des actions clandestines à l'étranger, s'appuyant sur les milices Bassijis et le mouvement du Ansar Hezbollah, ils ont donné la priorité à l'action idéologique, en usant de tous les moyens y compris l'assassinat d'opposants ou les attentats. Nombre d'entre eux ont ensuite occupé des postes au ministère de l'Intérieur dans l'administration des provinces et des départements. Le gouvernement de Mahmoud Ahmadinejad, lui-même ancien gouverneur de province, est largement constitué par les anciens membres de ce réseau. Le ministre de la Défense M. Vahidi ou le nouveau responsable des Bassijis M. Naqdi, sont des anciens commandants de la force Qods. Les Pasdarans du « Front Sud » ont surtout combattu l'invasion irakienne. Ils ont considéré, comme d'ailleurs l'ayatollah Khomeyni, que la défense du territoire national conditionnait la survie de la jeune révolution. La plupart des commandants pasdarans sont issus de cette mouvance. Ces anciens révolutionnaires sont bien sûr radicaux, ils n'ont jamais été opposés aux actions menées sur le « Front ouest », mais les faits montrent aujourd'hui à quel point ces clivages internes sont essentiels pour comprendre les luttes internes, les futurs jeux d'alliances et les possibles transitions politiques. Ces vétérans restent attachés aux ambitions tiers-mondistes de leurs vingt ans quand ils ont renversé le chah pour avoir l'indépendance, la liberté, la république et l'islam. De ce point de vue, ils sont proches d'un M.H. Moussavi. De nombreux pasdarans d'active ou vétérans sont d'un radicalisme islamique extrême, mais d'autres ont soutenu Khatami en 1997 ou animent aujourd'hui le mouvement des « Verts ». Lors de l'élection présidentielle de 2005, Mohammad-Bagher

Qalibaf, ancien étudiant dentiste, libérateur de Khorramshahr en 1982 à l'âge de 23 ans, actuel maire de Téhéran et docteur en géographie, était candidat contre Ahmadinejad. Mohsen Rezaie, commandant en chef des Pasdarans de 1981 à 1997, était également candidat en 2009 et a protesté contre la fraude sans pour autant rejoindre les « Verts » dont il récuse les idées trop libérales et pro-occidentales. Ali Larijani, président du parlement et ancien vice-ministre des Pasdarans pendant la guerre, utilise sa position de « représentant du Peuple » pour critiquer le président... Pendant les grandes manifestations de 2009, les Pasdarans étaient déployés dans les rues des grandes villes, mais ils n'ont pas été sollicités. Ils ont déclaré que cette force révolutionnaire ne tirerait pas sur la foule. Seules les forces spéciales anti-émeute de la police, les milices Bassijis et surtout des groupes « incontrôlés » du Ansar hezbollah sont intervenus. Si l'impasse se prolonge, si le chaos s'installe et que la République est mise en danger par l'incapacité du gouvernement Ahmadinejad, il n'est pas impossible que ces vétérans qui restent pour le moment « en réserve de la république », exigent du Guide qu'il destitue le président. Sans minimiser la conviction du mouvement Vert, ni le probable maintien au pouvoir de M. Ahmadinejad jusqu'à la fin de son mandat en 2013, il faut constater que les vétérans des Pasdarans, forment la seule force politique, idéologique et sociale ayant la capacité de s'imposer aux forces de répression, au clergé, à l'appareil d'État et même aux Verts en proposant une politique radicale, mais rationnelle et capable de compromis, notamment en politique étrangère.

La course entre la démocratie et la bombe

Les discours, menaces et actions de l'Iran envers les États-Unis, l'Occident et Israël, sont parfaitement connus, de même que le rôle stratégique de cette ancienne nation située entre les mondes indien, arabe et turco-russe et détentrice des secondes ou troisièmes réserves mondiales de pétrole et de gaz. Le programme nucléaire initié par le régime impérial en 1973 et relancé en 1983 dans le contexte de la guerre Irak-Iran a longtemps fait l'objet d'un consensus national. Même les opposants au régime islamique soutiennent la nécessité scientifique et industrielle du programme nucléaire et même la légitimité de l'Iran à se doter, si nécessaire, d'une arme atomique. Les experts israéliens, européens ou américains discutent sur la date à laquelle l'Iran aura la capacité de fabriquer une telle arme, mais le fait en lui-même est acquis dans son principe, même s'il n'est pas du tout évident que le gouvernement ait pris sa décision. Des sanctions, bombardements et autres moyens de pression extérieures peuvent retarder le processus, mais en aucun cas l'empêcher. La question est donc d'obtenir que le gouvernement iranien, quelle que soit son idéologie, et même s'il change et devient plus démocratique, renonce de

façon vérifiable et durable à fabriquer une arme atomique, même s'il en a la capacité, à l'instar de l'Allemagne, du Japon ou de l'Afrique du Sud.

Changer le régime islamique a longtemps été l'unique objectif de la politique américaine, comme condition préalable à toute politique. Un coup d'État comme en 1953, une révolution comme en 1979, ou une opération militaire comme en Afghanistan ou en Irak seraient illusoire car sans stabilité durable. Depuis trente ans la République islamique est soumise à des sanctions embargos et politiques d'isolement, et jamais le gouvernement n'a été aussi hostile à Israël, ni répressif sur le plan intérieur, ni la capacité nucléaire si avancée. L'échec est patent. Mais comment à la fois contrôler, et éventuellement bloquer, un programme nucléaire dangereux, laisser les Iraniens indépendants et libres du choix de leur régime politique, et s'opposer aux déclarations et actions internationales inadmissibles d'un gouvernement ?

La question est donc une course entre la démocratie et la bombe. « Démocratie » signifiant ici un système politique intérieur soucieux de l'intérêt public, et surtout un pays dont les relations économiques, culturelles, politique et de sécurité sont durablement interdépendantes des autres nations de la région ou du monde. L'exemple le plus connu de cette politique d'engagement international est la construction de l'Union européenne, opposée à la politique de sanctions contre l'Allemagne qui avait contribué à la montée du nazisme après la Première Guerre mondiale. L'Iran est aujourd'hui épuisé par trois décennies d'isolement alors que la société iranienne n'a jamais été aussi ouverte à la mondialisation, ce qui ne veut pas dire qu'elle rejette son identité nationale et islamique. Cette ouverture internationale est cependant fragile car l'immense majorité des Iraniens n'a que des relations virtuelles avec le reste du monde (télévision, radio, Internet). En effet, on estime que moins de 3 000 Occidentaux expatriés (diplomates et familles comprises) vivent en Iran ; autrement dit personne. Les entreprises étrangères sont rares et l'Iran vit en fait en marge de la mondialisation. Comment répondre à la demande d'ouverture de la société iranienne et même aux demandes de relations industrielles du gouvernement iranien sans être physiquement sur place ? La politique de la chaise vide est rarement efficace. Dire aux Iraniens que l'on va faciliter l'accès à Internet au lieu d'être présent sur place dans un cadre culturel ou économique, fait penser à Marie Antoinette qui proposait de donner de la brioche à ceux qui réclamaient du pain.

La République islamique est aujourd'hui en danger pour sa survie et craint par dessus tout une « invasion culturelle occidentale ». La nouvelle politique d'ouverture du président Obama est donc bien plus « dangereuse » que les embargos de l'administration Clinton (Loi d'Amato -ILSA - contre les investissements pétroliers 1996) ou les sanctions de G. W. Bush et du Conseil de sécurité de l'ONU sur la politique nucléaire depuis 2006. Il est clair que la pire des sanctions contre les plus radicaux du régime islamique serait la levée des sanctions. Ce serait la suite logique de la stratégie d'ouverture initiée par le message de Nouvel an et le projet d'accord sur l'enrichissement de l'uranium iranien en Russie. Cette stratégie n'est pas aisée à conduire en raison de l'opposition de certaines factions iraniennes, mais aussi à l'étranger de la persistance de modes de pensée et d'action hérités d'avant l'ouverture américaine et d'avant la protestation massive des Iraniens. Le processus de démocratisation et d'insertion internationale de l'Iran sera difficile, lent et long, alors que le programme nucléaire semble rapide et efficace. Cette course entre la démocratie et la bombe ressemble donc à celle du lièvre et de la tortue. Dans la fable, c'est la tortue qui gagne.

Auteur de *Géopolitique de l'Iran*. Paris, Armand Colin, 280p. à paraître mai 2010

A propos de l'Iran, consultez sur (<http://www.differences-larevue.org/>) également la série d'entretiens accordés par Karim Lahidji, Président de la Ligue des Droits de l'Homme iranienne



En bref

Décembre :

Poursuite des débats sur l'identité nationale et auditions des travaux de la commission parlementaire sur le niqab

Munich : Ouverture du procès de John Demjanjuk accusé de complicité pour l'extermination de 28 000 juifs à Sobibor

Italie : « Nettoyage ethnique » à Coccaglio où le maire chasse les immigrés en vue d'un « Noël blanc »

Sarkozy soutient la décision d'Obama d'envoyer 30 000 soldats supplémentaires en Afghanistan

Tunisie : Grève de la faim du journaliste Taoufik Ben Brik condamné à six mois de prison

Nice : Instauration d'un couvre-feu pour les enfants de moins de 13 ans

Israël : Publication par le journal Haaretz d'un document accablant sur la colonisation de Jérusalem-Est

Pérou : Réélection d'Evo Morales avec plus de 60% des voix

Mayotte : Disparition en mer de 30 immigrés entre Anjouan et Mayotte

Téhéran : Manifestation à l'occasion de la journée nationale des étudiants

Polémique nauséabonde autour des mariages blancs (0,05% des mariages mixtes)

Turquie : Grande manifestation kurde à Diyarbakir dispersée par la police

Dépôt par le collectif « Délinquants solidaires » d'un recours contre les nouvelles circulaires sur l'aide aux migrants

Débat sans vote à l'Assemblée nationale sur l'Afghanistan

Grande-Bretagne : Mandat d'arrêt de la justice britannique contre Tzipi Livni, ex-ministre des Affaires étrangères israélienne pour son rôle dans l'opération « Plomb durci »

Profanation de la mosquée de Castres

Palestine : Entretien à l'AFP de Marwan Barghouti qui depuis sa prison plaide à nouveau pour la réconciliation Fatah-Hamas comme prélude aux élections présidentielle et législatives

Cambodge : Deux anciens dirigeants khmers rouges inculpés de génocide

Iran : Nouveaux tests de missiles

Lancement par l'UNEF d'une pétition de soutien aux étudiants étrangers (création d'un titre de séjour pluri-annuel, régularisation des étudiants sans-papiers, ouverture de toutes les aides sociales)

Fin des auditions de la mission parlementaire sur le niqab

Bruxelles : Conférence introductive au tribunal Russell sur la Palestine

Turquie : Décision de la Cour constitutionnelle de dissoudre le DTP, principal parti kurde

Sahara occidental : Retour d'Aminatou Haïdar à Layoune

Syrie : Visite historique du premier ministre libanais à Damas

Iran : Décès de l'ayatollah libéral Montazeri - Manifestation de l'opposition à cette occasion

Guinée : La junte accusée de crimes contre l'humanité

Bande de Gaza : Marche d'internautes pour dénoncer le blocus stoppée au Caire par les autorités égyptiennes

Thaïlande : Renvoi de réfugiés Hmongs au Laos

Janvier :

Rwanda : Réconciliation franco-rwandaise sur le dos de la justice lors de la visite de Bernard Kouchner

Martinique-Guyane : Refus lors du référendum du projet d'« autonomie accrue »

Égypte : Graves incidents à la frontière entre forces de l'ordre égyptiennes et manifestants palestiniens protestant contre l'édification par Le Caire d'une barrière souterraine anti-tunnels

Italie : Chasse aux immigrés à Rosarno en Calabre. Les affrontements ont fait 67 blessés. Exode d'un millier de migrants

Arménie : Validation par la Cour constitutionnelle de l'accord visant à normaliser les relations avec la Turquie

Iran : Attentat meurtrier contre un spécialiste du nucléaire

Nouvelle-Calédonie (Kanaky) : Remise en liberté de Gérard Jodar, président du syndicat USTKE

Dépôt de plainte par les associations Avocats sans frontières et France-Israël contre des syndicats de la FSU - notamment le Snes - et des syndiqués pour des contributions appelant au boycott d'Israël

États-Unis : Renvoi par la Cour suprême du dossier Mumla Abu Jamal devant la Cour d'appel fédérale de Pennsylvanie

Bonifacio : « Echouage » de 124 réfugiés se déclarant kurdes de Syrie. Transférés sur le continent dans des centres de rétention après une procédure expéditive et entachée d'irrégularités

Martinique-Guyane : Fusion département-région acceptée par référendum

Remise au président de l'Assemblée nationale du rapport controversé sur le niqab

Porto Allegre : Dixième Forum social mondial

Sri Lanka : Réélection sur fond de violences du président nationaliste Mahinda Rajapakse contestée par son rival l'ancien chef de l'armée Sarath Fonseka qui avait écrasé la rébellion tamoule

Honduras : Investiture officielle de Porfirio Lobo élu le 29 novembre dernier après une parodie d'élection tendant à rendre légitime le coup d'Etat contre le président Manuel Zelaya

Conférence de Londres : Accord des 70 pays pour l'ouverture du dialogue avec les talibans et la réintégration des islamistes modérés au sein du gouvernement afghan

Israël : Rejet du rapport Goldstone . Israël est sommé de mener des enquêtes crédibles sur la conduite du conflit sous peine de saisine de la Cour pénale internationale

Grande-Bretagne : Commission d'enquête sur la guerre en Irak . Blair justifie sa décision d'envoi des troupes

Février :

Début du procès des dix inculpés pour l'incendie du centre de rétention de Vincennes, entaché d'une série de manquements aux règles d'un procès équitable

Israël : Intention clairement exprimée par Netanyahu d'annexer les colonies de Cisjordanie

Manifestation à Paris pour la levée du siège de Gaza, le jugement des criminels de guerre et l'application de sanctions contre Israël

Décision d'envoyer des effectifs militaires supplémentaires, 70 à 80 instructeurs et formateurs auprès de l'armée afghane

Italie : Projet présenté par le ministre de l'Intérieur Roberto Maroni d'une carte de séjour à points pour les immigrés

Examen en première instance du projet de loi LOPPSI 2 sur la sécurité intérieure (rôle accru de la police municipale, mise en place d'une réserve civile de la police, installation de caméras, mesures contre les mineurs et leurs familles ...)

Rapport de la Cimade qui s'inquiète des dérives concernant le droit d'asile

Iran : Manifestations de l'opposition interdites pour le 31ème anniversaire de la Révolution islamique

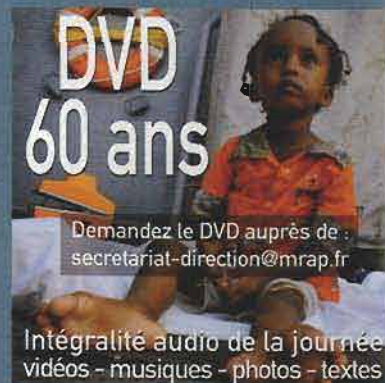
Sahara occidental : Pourparlers informels Maroc-Polisario dans la banlieue de New York

Manifestation devant le siège du Medef des sans-papiers en grève pour exiger leur régularisation

Afghanistan : Offensive de l'Otan dans le Hermland

Mort de Nicole Dreyfus, avocate durant la guerre d'Algérie des militants nationalistes algériens

Garde à vue de 13 heures pour une militante de RESF. Intimidation inacceptable



Le choix du libraire

Le Point du Jour
58, rue Gay-Lussac - Paris 5^e

Liauzu Claude, Colonisations, migrations, racismes : histoires d'un passeur de civilisations, Syllepse, coll. Histoire : enjeux et débats, 2009, 541 p. 27 euro

Thomas Hélène, Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres, Le Croquant, coll. Terra, 2010, 254 p. 20 euro

Mabon Armelle, Prisonniers de guerre «indigènes» : visages oubliés de la France occupée, La Découverte, 2010, 300 p. 23 euro

GISTI, Le guide de la nationalité française, nouv. éd., La Découverte, 2010, 210 p. 14 euro

Fassin Didier (dir.), Les nouvelles frontières de la société française, La Découverte, 2010, 600 p. 28 euro

LÉVY Laurent, «La gauche», les Noirs et les Arabes, La Fabrique, 2010, 142 p. 13 euro

TODOROV Tzvetan, La peur des barbares : au-delà du choc des civilisations, Le Livre de poche, coll. Biblio essais, 2009, 346 p. 6,95 euro

Jérusalem, le rapport occulté : rapports 2005 et 2008 des diplomates de l'Union européenne en poste à Jérusalem, trad. de l'anglais M. Briend-Walker, présent. René Backmann, Salvator, 2009, 122 p. 12 euro

BETI Mongo, Main basse sur le Cameroun : autopsie d'une décolonisation, nouv. éd., préf. inédite d'Odile Tobner, La Découverte, coll. La Découverte/poche, 2010, 252 p. 11,50 euro

TÉTU-DELAGE Marie-Thérèse, Clandestins au pays des papiers : expériences et parcours de sans-papiers algériens, La Découverte, coll. Alternatives sociales, 2009, 252 p. 20,50 euro

DAUM Pierre, Immigrés de force : les travailleurs indo-chinois en France (1939-1952), essai, préf. Gilles Manceron, Solin, coll. Archives du colonialisme, 2009, 277 p. 23 euro

CALLISSOT René, Henri Curiel : le mythe mesuré à l'histoire, Riveneuve, 2009, 256 p. 25 euro

Blog :

Retrouvez les critiques et les présentations détaillées des livres sur le supplément électronique de Différences en tapant : www.differences-larevue.org